



# Indicateurs ABS

## Groupe de travail POSMIP

Les centres communaux et intercommunaux d'action sociale (CCAS et CIAS) ont l'obligation légale de procéder annuellement à l'Analyse des Besoins sociaux (ABS) de leur territoire (décret du 6 mai 1995 et loi du 2 janvier 2002).

Outre l'obligation réglementaire, l'ABS doit être envisagée comme un outil permettant aux différents acteurs du champ social et éducatif de mieux identifier les publics en situation de précarité ou de fragilité. Elle doit produire une connaissance partagée pour mieux orienter l'action sociale territorialisée.

Dans le cadre de la Plateforme d'observation sociale Midi-Pyrénées (POSMIP), un groupe de travail a été mis en place à la demande de quelques CCAS volontaires.

Les objectifs de ce groupe ont concerné la structuration de la démarche d'observation sociale :

- ➔ Appui méthodologique et technique :
  - définition d'un socle commun d'indicateurs partagés (faciles à mobiliser et à suivre dans le temps, accompagnés de leurs fiches descriptives) ; deux approches ont été retenues, l'une par thématique, l'autre par public.
- ➔ Rôle facilitateur de la plateforme dans les échanges entre partenaires :
  - organisation de rencontres avec les principaux partenaires fournisseurs de données : Insee, CAF, Conseils généraux ;
  - centralisation et mutualisation de la demande auprès des partenaires.
- ➔ Echange d'expériences et de bonnes pratiques

### Le cadre juridique de l'ABS

- **Décret n°95-562 du 6 mai 1995** – articles 1 et 2 codifiés aux articles R.123-1 et R.123-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) :
  - « Les centres communaux et intercommunaux d'action sociale procèdent annuellement à une analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population qui relève d'eux, et notamment de ceux des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes en difficulté. Cette analyse fait l'objet d'un rapport présenté au conseil d'administration » ;
  - « Les centres d'action sociale mettent en œuvre, sur la base du rapport mentionné à l'article R.123-1, une action sociale générale, telle qu'elle est définie par l'article L.123-5 et des actions spécifiques ».

- **Loi du 2 janvier 2002**

La loi de 2002 réinscrit la démarche d'ABS au cœur de l'action sociale et plus particulièrement le volet de la loi qui précise que « l'action sociale et médico-sociale [...] repose sur une évaluation continue des besoins et des attentes des membres de tous les groupes sociaux, en particulier des personnes handicapées et des personnes âgées, des personnes et des familles vulnérables, en situation de précarité ou de pauvreté[...] »

Par ailleurs, l'article 23 de la loi de 2002 invite les CCAS et CIAS « à mettre en place des systèmes d'organisation et de partage de l'information avec et entre les partenaires ».

### Constitution du groupe de travail

**Muriel BORIES** - UDCCAS 31 - CCAS St Orens de Gameville

**Sylvie GERMA** - UDCCAS 31 – Elue municipalité de Muret

**Max GIROUD** - UDCCAS 31 - CCAS Tournefeuille

**Guy LAURENT** - UDCCAS 31

**Béatrice LIOGIER** - UDCCAS 31 - Elue municipalité de Fenouillet

**Jean-Robert PELISSIE** - UDCCAS 31 - CCAS Cornebarrieu

**Cédric VANDAELE** - CIAS SICOVAL (31)

**Salima BENALLOUANE** - UDCCAS du Gers (32)

**Sandra DA-SILVA** - CIAS du Grand Auch (32)

**Maryse CLEMENT** - CIAS Figeac Communauté (46)

**Carine LACAZE** - Mairie de Figeac (46)

**Marie-Claude GUMERY** - CCAS Albi (81)

**Mireille RIGAL** - CCAS Albi (81)

**Michèle EVEN** - DRJSCS

## THEMES

### DONNEES DE POPULATION

**Source : Insee**

- 1 Pyramide des âges (structure de la population par sexe et âge)
- 2 Variation annuelle moyenne de la population entre 1999 et 2009 (en %)
  - due au solde naturel (en %)
  - due au solde migratoire apparent (en %)
- 3 Indice de vieillissement
- 4 Taux de natalité (naissances domiciliées pour 1000 hab)
- 5 Taux de mortalité (décès domiciliés pour 1000 hab)
- 6 Densité de la population

### RESSOURCES DES MENAGES

**Source : FiLoSoFi (Fichier Local Social et Fiscal) - INSEE - DGFIP - CNAF - CNAV - MSA**

- 7 Nombre de ménages fiscaux
- 8 Part des ménages fiscaux imposés
- 9 Niveau de vie médian (revenu disponible par UC)  
Indice de disparité des revenus des ménages (rapport interdécile D9/D1) : rapport entre le revenu
- 10 minimal des 10 % de ménages les plus riches (9ème décile ou D9) et le revenu maximal des 10 % les plus pauvres (1er décile ou D1)
- 11 Part des différentes catégories de revenus en % (revenus d'activité/pensions, retraites, rentes)

### EMPLOI

**Source : Insee, recensement**

- 12 Population active (actifs ayant un emploi + chômeurs)
- 13 Taux d'emploi = actifs ayant un emploi / population (15-24 ans, 25-54 ans, 55-64 ans)
- 14 Indicateur de chômage (au sens du recensement) = personnes se déclarant chômeurs / population active (15-24 ans, 25-54 ans, 55-64 ans)

**Source : Pôle emploi, Dares, statistiques du marché du travail**

- 15 Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie ABC au 31 dec
  - Part des femmes (en %)
  - Part des moins de 25 ans
  - Part des 50 ans et plus
  - Part des demandes de longue durée (+ d'un an)
  - Part des chômeurs indemnisés

### LOGEMENT

**Source : Insee, recensement**

- 16 Nombre moyen de personnes par résidence principale
- 17 Répartition des résidences principales selon le statut d'occupation (LOG T7)
  - % de propriétaires
  - % de locataires HLM
  - % de locataires dans le parc privé
  - % de logés gratuitement
- 18 Part des logements vacants (en % de l'ensemble des logements) LOG T2

**Source : DREAL RPLS (répertoire parc locatif social) , USH, "Atlas" chargé de la gestion d'Imhoweb**

- 19 Nombre de logements sociaux
- 20 Evolution de la demande de logements sociaux (n/n-1)

### SANTE

**Source : ARS, régimes d'assurance maladie (CPAM, MSA, RSI)**

- 21 Nombre de bénéficiaires de la CMUC (en % de la population totale)
- 22 Nombre de bénéficiaires de l'aide à la complémentaire santé (en % de la population)

## PUBLICS

### ENFANCE - JEUNESSE - FAMILLE

#### Source : Insee

- 23 Naissances domiciliées
- 24 Nbre d'enfants de moins de 3 ans
- 25 Enfants vivant dans une famille sans actif occupé (en % du total des enfants)
- 26 Part des 20-24 ans non diplômés non inscrits en établissement scolaire
- Part des familles monoparentales (ventilation hommes seuls avec enfants/femmes seules avec enfants)
- 27 dans l'ensemble des familles (FAM T3)
- 28 Part des familles nombreuses dans l'ensemble des familles

#### Source : Conseils généraux

- 29 Taux d'équipement en accueil collectif
- 30 Nombre de places chez assistantes maternelles agréées

#### Source : CAF, MSA

- 31 Nbre enfants de moins de 3 ans vivant dans une famille sous le seuil de bas revenus
- 32 Nbre enfants de moins de 3 ans vivant dans une famille monoparentale
- Structure familiale des allocataires (part des familles monoparentales, des familles nombreuses et des
- 33 personnes seules)

#### Source : ARML

- 34 Nombre de jeunes accueillis par les missions locales (en % des jeunes de 16 à 25 ans)

### PERSONNES HANDICAPEES

#### Source : CAF et MSA, Conseils généraux pour la PCH et l'ACTP

- 35 Allocataires de l'AAH pour 1000 personnes de 20 à 64 ans
- 36 Allocataires de la PCH adulte ou de l'ACTP pour 1000 personnes de 20 à 64 ans
- 37 Allocataires de l'AEEH ou de la PCH enfants pour 1000 personnes de moins de 20 ans

#### Source : MDPH

- 38 Nombres d'actifs reconnus travailleurs handicapés pour 1000 actifs

### PERSONNES AGEES

#### Source : Insee

- 39 Mode de cohabitation des personnes âgées de 75 ans et + (% vivant seules, % vivant en couple ou avec leur(s) enfant(s), % non seules, autres cas)

#### Source : Conseils généraux

- 40 Bénéficiaires de l'APA pour 1000 personnes âgées de 60 ans et +
- 41 Répartition du nombre de bénéficiaires de l'APA (en %) selon :
  - la tranche d'âge (60-74 ans, 75-84 ans, 85 ans et +)
  - le GIR
  - à domicile ou en établissement

#### Source : Conseils généraux, caisses de retraites (CARSAT, MSA, RSI)

- 42 Taux de personnes âgées bénéficiant d'un service d'aide à domicile

### PRECARITE

#### Source : CAF, MSA

- 43 Part des allocataires (caf msa) à bas revenus parmi l'ensemble des allocataires (avec rappel de la valeur du seuil de bas revenus)
- Indicateur de dépendance aux prestations versées par la CAF ou MSA : part de la population couverte (ou
- 44 part des allocataires) dont les prestations CAF représentent plus de 50 % (75 % ? 100 % ?) du revenu du foyer (en % des moins de 65 ans)
- 45 Nombre de bénéficiaires d'une aide au logement de la CAF (étudiants exclus)
- 46 Taux d'allocataires de minima sociaux parmi l'ensemble de la population
- 47 Nombre de personnes couvertes par le RSA (en % des personnes de moins de 65 ans)
  - RSA socle majoré
  - RSA socle non majoré
  - RSA socle + activité
  - RSA activité seule

#### Source : Banque de France

- 48 Nombre de dossiers de surendettement

<b>Thématique</b>	<b>DONNEES de POPULATION</b>
<b>Nom de l'indicateur</b>	<b>1 - Structure de la population par sexe et âge (en % du total)</b>
<b>Mode de calcul</b>	
<b>Objectif correspondant</b>	Caractériser le territoire. Ces données permettent de réaliser une pyramide des âges.
<b>Définition précise des notions et nomenclatures utilisées</b>	Les chiffres de population correspondent à l'ensemble des personnes dont la résidence habituelle se situe sur le territoire considéré. La population de ce territoire comprend : - la population des résidences principales (ou population des ménages) ; - la population des personnes vivant en communautés ; - la population des habitations mobiles, les sans-abris et les marinières rattachés au territoire.
<b>Déclinaison possible par sous-population</b>	
<b>Déclinaison géographique</b>	Communale, infracommunale (IRIS) dans "Base de données et fichiers détail"
<b>Sources statistiques utilisées</b>	INSEE, recensement de la population
<b>Périodicité</b>	Annuelle
<b>Intérêt de l'indicateur et interprétation</b>	Comparaisons spatiales : situer le territoire de référence par rapport aux échelles, communale, intercommunale, départementale, régionale et nationale.  Comparaisons dans le temps : possibles par pas quinquennaux liées à la méthodologie du recensement (2011/2006, 2012/2007, etc...)
<b>Qualité et limites</b>	Actualisation annuelle. Taux à rapprocher de l'indice de disparité. Données à l'IRIS non actualisées annuellement.
<b>Mode de recueil de l'information</b>	Tableau POP T3 du dossier complet :  <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-31555">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-31555</a> ou <a href="http://www.insee.fr">http://www.insee.fr</a> => statistiques/thème : démographie/évolution et structure de la population /niveau géographique : renseigner le territoire/données : chiffres détaillés « évolution et structure de la population » fiche synthétique  <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2106142?geo=COM-31555">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2106142?geo=COM-31555</a> <i>Pour accéder au dossier complet d'un territoire sous « insee.fr » : dans le niveau géographique renseigner la commune (ou le territoire), en catégorie : données/chiffres détaillés</i>

<b>Thématique</b>	<b>DONNEES de POPULATION</b>
<b>Nom de l'indicateur</b>	<b>2 - Taux de variation annuel moyen de la population (en %)</b>
<b>Mode de calcul</b>	Formule de calcul d'un taux de variation moyen annuel sur n périodes : $\left( \sqrt[n]{\frac{\text{valeur finale}}{\text{valeur initiale}}} - 1 \right) \times 100$
<b>Objectif correspondant</b>	Caractériser le territoire en mesurant l'évolution de la population entre les deux derniers recensements.
<b>Définition précise des notions et nomenclatures utilisées</b>	Cet indicateur démographique mesure la variation annuelle moyenne de l'effectif de la population entre deux recensements. Cette variation de population se décompose en : - variation due au solde naturel (%) - variation due au solde migratoire (%) <i>Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et de décès sur le territoire</i> <i>Solde migratoire : différence entre le nombre de personnes entrées sur le territoire et le nombre de personnes sorties du territoire</i> <i>Il s'agit d'un solde migratoire "apparent" obtenu par différence entre la variation totale de la population au cours de la période considérée et le solde naturel.</i>
<b>Déclinaison possible par sous-population</b>	
<b>Déclinaison géographique</b>	Communale
<b>Sources statistiques utilisées</b>	INSEE, recensement de la population
<b>Périodicité</b>	Annuelle
<b>Intérêt de l'indicateur et interprétation</b>	Comparaisons spatiales : situer le territoire de référence par rapport aux échelles, communale, intercommunale, départementale, régionale et nationale.  Comparaisons dans le temps : possibles par pas quinquennaux liées à la méthodologie du recensement (2011/2006, 2012/2007, etc...)
<b>Qualité et limites</b>	Données issues de fichiers exhaustifs, accessibles à n+2. Actualisation annuelle. Taux à rapprocher de l'indice de disparité. Données à l'IRIS non actualisées annuellement.
<b>Mode de recueil de l'information</b>	Tableau POP T2M du dossier complet :  <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-31555">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-31555</a> Ou dans le comparateur de territoire (chiffres clés) :  <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=COM-31555">https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=COM-31555</a> <i>Pour accéder au dossier complet d'un territoire sous «insee.fr» : dans le niveau géographique renseigner la commune (ou le territoire) , en catégorie : données/chiffres détaillés</i>

<b>Thématique</b>	<b>DONNEES de POPULATION</b>
<b>Nom de l'indicateur</b>	<b>3 - Indice de vieillissement</b>
<b>Mode de calcul</b>	L'indice de vieillissement correspond au nombre de personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans (définition européenne)
<b>Objectif correspondant</b>	Caractériser le territoire
<b>Définition précise des notions et nomenclatures utilisées</b>	Un indice autour de 100 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire. Si l'indice est inférieur à 100, le rapport est favorable aux jeunes ; s'il est supérieur à 100, il est favorable aux personnes âgées.
<b>Déclinaison possible par sous-population</b>	
<b>Déclinaison géographique</b>	Communale, infracommunal (IRIS) dans "Base de données et fichiers détail"
<b>Sources statistiques utilisées</b>	INSEE, recensement de la population
<b>Périodicité</b>	Annuelle
<b>Intérêt de l'indicateur et interprétation</b>	Comparaisons spatiales : situer le territoire de référence par rapport aux échelles, communale, intercommunale, départementale, régionale et nationale.  Comparaisons dans le temps : possibles par pas quinquennaux liées à la méthodologie du recensement (2011/2006, 2012/2007, etc...)
<b>Qualité et limites</b>	Actualisation annuelle. Taux à rapprocher de l'indice de disparité. Données à l'IRIS non actualisées annuellement.
<b>Mode de recueil de l'information</b>	Tableau POP T3 du dossier complet :  <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-31555">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-31555</a>  ou <a href="http://www.insee.fr">http://www.insee.fr</a> => statistiques/thème : démographie/évolution et structure de la population /niveau géographique : renseigner le territoire/données : chiffres détaillés « évolution et structure de la population fiche synthétique en ... » fiche synthétique pop T3  <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2106142?geo=COM-31555">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2106142?geo=COM-31555</a>  <i>Pour accéder au dossier complet d'un territoire sous «insee.fr »: dans le niveau géographique renseigner la commune (ou le territoire), en catégorie : données/chiffres détaillés</i>



<b>Thématique</b>	<b>DONNEES de POPULATION</b>
<b>Nom de l'indicateur</b>	<b>4 - Taux de natalité (pour 1 000 habitants)</b>
<b>Mode de calcul</b>	Rapport du nombre de naissances vivantes domiciliées, au cours d'une année, à la population moyenne de l'année (pour 1 000 habitants)
<b>Objectif correspondant</b>	Caractériser le territoire
<b>Définition précise des notions et nomenclatures utilisées</b>	
<b>Déclinaison possible par sous-population</b>	
<b>Déclinaison géographique</b>	Communale
<b>Sources statistiques utilisées</b>	INSEE, statistiques Etat civil et recensement de la population
<b>Périodicité</b>	Annuelle
<b>Intérêt de l'indicateur et interprétation</b>	<p>Comparaison spatiale : situer le territoire de référence par rapport aux échelles, communale, intercommunale, départementale, régionale et nationale.</p> <p>Comparaison possible dans le temps.</p>
<b>Qualité et limites</b>	<p>Données issues de fichiers exhaustifs, accessibles à n+2.</p> <p>Actualisation annuelle.</p> <p>Taux à rapprocher de l'indice de disparité.</p> <p>Données à l'IRIS non actualisées annuellement.</p>
<b>Mode de recueil de l'information</b>	<p>Tableau POP T2M du dossier complet (séries historiques sur la population et le logement) :</p> <p><a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-31555">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-31555</a></p> <p><i>Pour accéder au dossier complet d'un territoire sous « insee.fr » : dans le niveau géographique renseigner la commune (ou le territoire) , en catégorie : données/chiffres détaillés</i></p>

<b>Thématique</b>	<b>DONNEES de POPULATION</b>
<b>Nom de l'indicateur</b>	<b>5 - Taux de mortalité (pour 1 000 habitants)</b>
<b>Mode de calcul</b>	Rapport du nombre de décès enregistrés au cours d'une année, à la population moyenne de l'année (pour 1 000 habitants)
<b>Objectif correspondant</b>	Caractériser le territoire
<b>Définition précise des notions et nomenclatures utilisées</b>	
<b>Déclinaison possible par sous-population</b>	Par sexe et âge : mortalité générale, mortalité infantile (avant 1 an), moins de 25 ans, moins de 65 ans (mortalité dite prématurée)
<b>Déclinaison géographique</b>	Communale
<b>Sources statistiques utilisées</b>	INSEE, statistiques Etat civil et recensement de la population
<b>Périodicité</b>	Annuelle
<b>Intérêt de l'indicateur et interprétation</b>	Comparaison spatiale : situer le territoire de référence par rapport aux échelles, communale, intercommunale, départementale, régionale et nationale.  Comparaison possible dans le temps
<b>Qualité et limites</b>	Données issues de fichiers exhaustifs, accessibles à n+2. Actualisation annuelle. Taux à rapprocher de l'indice de disparité. Données à l'IRIS non actualisées annuellement.
<b>Mode de recueil de l'information</b>	Tableau POP T2M du dossier complet (séries historiques sur la population et le logement) * :  <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-31555">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-31555</a>
	<i>Pour accéder au dossier complet d'un territoire sous «insee.fr »: dans le niveau géographique renseigner la commune (ou le territoire) , en catégorie : données/chiffres détaillés</i>



<b>Thématique</b>	<b>DONNEES de POPULATION</b>
<b>Nom de l'indicateur</b>	<b>6 - Densité moyenne de population</b>
<b>Mode de calcul</b>	La densité de population rapporte la population d'une zone géographique à la surface de cette même zone : nombre d'habitants/km <sup>2</sup>
<b>Objectif correspondant</b>	Caractériser le territoire
<b>Définition précise des notions et nomenclatures utilisées</b>	
<b>Déclinaison possible par sous-population</b>	
<b>Déclinaison géographique</b>	Communale
<b>Sources statistiques utilisées</b>	INSEE, recensement de la population
<b>Périodicité</b>	Annuelle
<b>Intérêt de l'indicateur et interprétation</b>	Comparaison spatiale : situer le territoire de référence par rapport aux échelles, communale, intercommunale, départementale, régionale et nationale.  Comparaison possible dans le temps.
<b>Qualité et limites</b>	Données issues de fichiers exhaustifs, accessibles à n+2. Actualisation annuelle. Taux à rapprocher de l'indice de disparité. Données à l'IRIS non actualisées annuellement.
<b>Mode de recueil de l'information</b>	Tableau POP T1 du dossier complet (séries historiques sur la population et le logement) :  <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-31555">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-31555</a>  <i>Pour accéder au dossier complet d'un territoire sous « insee.fr » : dans le niveau géographique renseigner la commune (ou le territoire) , en catégorie : données/chiffres détaillés</i>

<b>Thématique</b>	<b>RESSOURCES DES MENAGES</b>
<b>Nom de l'indicateur</b>	<b>7 - Nombre de ménages fiscaux</b>
<b>Mode de calcul</b>	Dénombrement à partir du fichier DGFIP, du nombre de personnes déclarant leurs revenus.
<b>Objectif correspondant</b>	Connaître le nombre de ménages de la commune ayant fait une déclaration d'impôt sur le revenu
<b>Définition précise des notions et nomenclatures utilisées</b>	<p>Le « ménage fiscal » est un ménage ordinaire constitué par le regroupement des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement. Son existence, une année donnée, tient au fait que coïncident une déclaration indépendante de revenus et l'occupation d'un logement connu à la Taxe d'Habitation.</p> <p>Par exemple, un couple de concubins, où chacun remplit sa propre déclaration de revenus constitue un seul ménage fiscal.</p> <p>Sont exclus des ménages fiscaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les ménages constitués de personnes qui ne sont pas fiscalement indépendantes (le plus souvent des étudiants).</li> <li>- Les contribuables vivant en collectivité (foyers de travailleurs, maisons de retraite, maisons de détention...).</li> <li>- Les sans-abri.</li> </ul>
<b>Déclinaison possible par sous-population</b>	Non
<b>Déclinaison géographique</b>	IRIS - Commune - EPCI - Département - Unité urbaine - Région - France
<b>Sources statistiques utilisées</b>	Insee - DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages
<b>Périodicité</b>	Annuelle
<b>Intérêt de l'indicateur et interprétation</b>	Donnée brute. Pas d'intérêt en comparaison spatiale. Intérêt en évolution temporelle.
<b>Qualité et limites</b>	Données issues de fichiers exhaustifs, accessibles à n+2. Actualisation annuelle. Taux à rapprocher de l'indice de disparité. Données à l'IRIS non actualisées annuellement.
<b>Mode de recueil de l'information</b>	<p>Dossier complet (tableau REV T1) :</p> <p><a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-31555">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-31555</a></p> <p>ou <a href="http://www.insee.fr">http://www.insee.fr</a> =&gt; statistiques/Revenus-pouvoir d'achat-consommation/Revenus – niveaux de vie – pouvoir d'achat/niveau géographique : renseigner le territoire</p> <p><a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2117515?geo=COM-31555">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2117515?geo=COM-31555</a></p> <p>Pour les bases de données à l'IRIS : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2507751">statistiques/Revenus-pouvoir d'achat-consommation/Revenus – niveaux de vie – pouvoir d'achat/niveau géographique / Iris carreaux quartiers</a></p> <p><a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2507751">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2507751</a></p> <p><i>Pour accéder au dossier complet d'un territoire sous «insee.fr »: dans le niveau géographique renseigner la commune (ou le territoire) , en catégorie : données/chiffres détaillés</i></p>

<b>Thématique</b>	<b>RESSOURCES DES MENAGES</b>
<b>Nom de l'indicateur</b>	<b>8 - Part des ménages fiscaux imposés</b>
<b>Mode de calcul</b>	Nbre de ménages imposés / Nbre total de ménages fiscaux
<b>Objectif correspondant</b>	Déterminer la proportion de ménages fiscaux situés au-dessus du seuil de non imposition.
<b>Définition précise des notions et nomenclatures utilisées</b>	Voir définition du ménage fiscal dans la fiche 7 "Nombre de ménages fiscaux". La part des ménages fiscaux imposés est le pourcentage des ménages fiscaux qui ont un impôt à acquitter au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP). L'impôt à acquitter pour un ménage fiscal correspond à la somme des impôts à acquitter par les foyers fiscaux qui le composent.
<b>Déclinaison possible par sous-population</b>	Non
<b>Déclinaison géographique</b>	IRIS - Commune - EPCI - Département - Unité urbaine - Région - France
<b>Sources statistiques utilisées</b>	FiLoSoFi (Fichier Local Social et Fiscal) - INSEE - DGFIP - CNAF - CNAV -CCMSA
<b>Périodicité</b>	Annuelle
<b>Intérêt de l'indicateur et interprétation</b>	Comparaison spatiale et temporelle possible. Plus le taux est faible, plus la part de ménages à faibles revenus est importante sur le territoire observé.
<b>Qualité et limites</b>	Données issues de fichiers exhaustifs, accessibles à n+2. Actualisation annuelle. Taux à rapprocher de l'indice de disparité. Données à l'IRIS non actualisées annuellement.
<b>Mode de recueil de l'information</b>	Dossier complet (tableau REV T1) *: <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-31555#chiffre-cle-12">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-31555#chiffre-cle-12</a> ou <a href="http://www.insee.fr">http://www.insee.fr</a> => statistiques/Revenus-pouvoir d'achat-consommation/Revenus – niveaux de vie – pouvoir d'achat/niveau géographique : renseigner le territoire données/chiffres détaillés <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2117515?geo=COM-31555">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2117515?geo=COM-31555</a>  Pour les bases de données à l'IRIS :statistiques/Revenus-pouvoir d'achat-consommation/Revenus – niveaux de vie – pouvoir d'achat/niveau géographique / Iris carreaux quartiers <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2507751">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2507751</a> <i>Pour accéder au dossier complet d'un territoire sous « insee.fr » : dans le niveau géographique renseigner la commune (ou le territoire) , en catégorie : données/chiffres détaillés</i>

<b>Thématique</b>	<b>RESSOURCES DES MENAGES</b>
<b>Nom de l'indicateur</b>	<b>9 - Revenu disponible par unité de consommation (UC) médian appelé aussi niveau de vie médian</b>
<b>Mode de calcul</b>	Valeur du revenu disponible rapporté au nombre d'UC du ménage fiscal, qui partage la population des ménages fiscaux en deux parties de même effectif.
<b>Objectif correspondant</b>	Caractériser le milieu de la distribution des revenus fiscaux, après neutralisation des effets de structure des ménages.
<b>Définition précise des notions et nomenclatures utilisées</b>	<p>Le revenu disponible est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus déclarés à l'administration fiscale (revenus d'activités, indemnités de chômage, retraites et pensions et certains revenus du patrimoine), les revenus financiers non déclarés qui sont imputés (assurance-vie, livrets exonérés...), les prestations sociales perçues (prestations familiales, minima sociaux et prestations logements) et la prime pour l'emploi. Du total de ces ressources, on déduit les impôts directs (impôt sur le revenu, taxe d'habitation) et les prélèvements sociaux : contribution sociale généralisée (CSG), contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS). Les aides locales (prestations versées par les mairies, association, etc...) ne sont pas prises en compte pour le calcul du revenu disponible. Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation. Le niveau de vie est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage. Unité de consommation (UC) : système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage, et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou bien de compositions différentes :</p> <p>1 UC pour le 1er adulte du ménage fiscal  0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou +  0,3 UC pour les enfants de - de 14 ans</p> <p>La médiane est la valeur de la distribution des revenus qui partage la population étudiée (ici, la population des ménages fiscaux) en deux parties de même effectif. Autrement dit, le niveau de vie médian est tel que 50 % des personnes ont un niveau de vie inférieur à cette valeur médiane et 50 % un niveau de vie supérieur.</p>
<b>Déclinaison possible par sous-population</b>	Non
<b>Déclinaison géographique</b>	IRIS - Commune - EPCI - Département - Aire urbaine - Unité urbaine - Région
<b>Sources statistiques utilisées</b>	FILoSoFi (Fichier Local Social et Fiscal) - INSEE - DGFIP - CNAF - CNAV - CCMISA
<b>Périodicité</b>	Annuelle
<b>Intérêt de l'indicateur et interprétation</b>	<p>Comparaison spatiale et temporelle possible.</p> <p>Le quotient "revenu disponible par UC" caractérise le niveau de vie des ménages. L'indicateur permet de situer le milieu de la distribution des niveaux de vie</p>
<b>Qualité et limites</b>	
<b>Mode de recueil de l'information</b>	<p>Dossier complet (tableau REV T3) :</p> <p><a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-31555#chiffre-cle-12">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-31555#chiffre-cle-12</a></p> <p>ou <a href="http://www.insee.fr">http://www.insee.fr</a> =&gt; statistiques/Revenus-pouvoir d'achat-consommation/Revenus – niveaux de vie – pouvoir d'achat/niveau géographique : renseigner le territoire données/chiffres détaillés</p> <p><a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2117515?geo=COM-31555">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2117515?geo=COM-31555</a></p> <p>consommation/Revenus – niveaux de vie – pouvoir d'achat/niveau géographique / Iris carreaux quartiers</p> <p><a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2507751">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2507751</a></p> <p><i>Pour accéder au dossier complet d'un territoire sous « insee.fr » : dans le niveau géographique renseigner la commune (ou le territoire), en catégorie : données/chiffres détaillés</i></p>

<b>Thématique</b>	<b>RESSOURCES DES MENAGES</b>
<b>Nom de l'indicateur</b>	<b>10 - Indice de disparité des revenus des ménages (rapport interdécile D9/D1)</b>
<b>Mode de calcul</b>	Rapport entre le niveau de vie plancher des 10% des personnes les plus aisées (9ème décile ou D9) et le niveau de vie plafond des 10% des personnes les plus modestes (1er décile ou D1).
<b>Objectif correspondant</b>	Mesurer les inégalités de niveau de vie, après neutralisation des effets de structure des ménages.
<b>Définition précise des notions et nomenclatures utilisées</b>	Unité de consommation (UC) : système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage, et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes : 1 UC pour le 1er adulte du ménage fiscal 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou + 0,3 UC pour les enfants de - de 14 ans  L'indice de disparité correspond au rapport interdécile du territoire (D9/D1).
<b>Déclinaison possible par sous-population</b>	Non
<b>Déclinaison géographique</b>	IRIS - Commune - EPCI - Département - Aire urbaine - Unité urbaine - Région
<b>Sources statistiques utilisées</b>	FiLoSoFi (Fichier Local Social et Fiscal) - INSEE - DGFIP - CNAF - CNAV - MSA
<b>Périodicité</b>	Annuelle
<b>Intérêt de l'indicateur et interprétation</b>	Comparaison spatiale et temporelle possible. L'indicateur permet de mesurer la disparité des niveaux de vie.
<b>Qualité et limites</b>	Bonnes possibilités de comparaison spatiale. Annualité de l'indicateur. Le "niveau de vie", est le revenu disponible par "équivalent adulte". Toutes les personnes rattachées au même ménage fiscal ont le même revenu disponible par UC (ou niveau de vie).
<b>Mode de recueil de l'information</b>	Dossier complet (tableau REV T3) : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-31555#chiffre-cle-12">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-31555#chiffre-cle-12</a> ou <a href="http://www.insee.fr">http://www.insee.fr</a> => statistiques/Revenus-pouvoir d'achat-consommation/Revenus – niveaux de vie – pouvoir d'achat/niveau géographique : renseigner le territoire données/chiffres détaillés  <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2117515?geo=COM-31555">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2117515?geo=COM-31555</a>  Pour les bases de données à l'IRIS : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2507751">statistiques/Revenus-pouvoir d'achat-consommation/Revenus – niveaux de vie – pouvoir d'achat/niveau géographique / Iris carreaux quartiers</a> <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2507751">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2507751</a>  <i>Pour accéder au dossier complet d'un territoire sous « insee.fr » : dans le niveau géographique renseigner la commune (ou le territoire) , en catégorie : données/chiffres détaillés</i>

<b>Thématique</b>	<b>RESSOURCES DES MENAGES</b>
<b>Nom de l'indicateur</b>	<b>11 - Part des différentes catégories de revenus en %</b>
<b>Mode de calcul</b>	Rapport entre le nombre de ménages fiscaux d'une catégorie de revenus (activité, pension, retraite, rentes,...) et le nombre total de ménages fiscaux
<b>Objectif correspondant</b>	Mesurer le poids relatif des différentes catégories de revenus, connaître la structure des revenus du territoire.
<b>Définition précise des notions et nomenclatures utilisées</b>	Catégories retenues : - Revenus salariaux - Pensions, retraites, rentes - Revenus des professions non salariées - Autres revenus
<b>Déclinaison possible par sous-population</b>	Non
<b>Déclinaison géographique</b>	IRIS - Commune - EPCI - Département - Aire urbaine - Unité urbaine - Région
<b>Sources statistiques utilisées</b>	FiLoSoFi (Fichier Local Social et Fiscal) - INSEE - DGFIP - CNAF - CNAV - CCMISA
<b>Périodicité</b>	Annuelle
<b>Intérêt de l'indicateur et interprétation</b>	Comparaison spatiale et temporelle possible. L'indicateur permet d'identifier la part des différentes sources de revenus réparties en 4 grandes catégories.
<b>Qualité et limites</b>	Bonnes possibilités de comparaison spatiale. Annualité de l'indicateur. Données à l'IRIS non actualisées annuellement.
<b>Mode de recueil de l'information</b>	Dossier complet (tableau REV T2) : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-31555#chiffre-cle-12">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-31555#chiffre-cle-12</a> ou <a href="http://www.insee.fr">http://www.insee.fr</a> => statistiques/Revenus-pouvoir d'achat-consommation/Revenus – niveaux de vie – pouvoir d'achat/niveau géographique : renseigner le territoire données/chiffres détaillés <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2117515?geo=COM-31555">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2117515?geo=COM-31555</a>  Pour les bases de données à l'IRIS : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2507751">statistiques/Revenus-pouvoir d'achat-consommation/Revenus – niveaux de vie – pouvoir d'achat/niveau géographique / Iris carreaux quartiers</a> <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2507751">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2507751</a>  <i>Pour accéder au dossier complet d'un territoire sous « insee.fr » : dans le niveau géographique renseigner la commune (ou le territoire) , en catégorie : données/chiffres détaillés</i>

<b>Thématique</b>	<b>EMPLOI</b>
<b>Nom de l'indicateur</b>	<b>12 - Population active</b>
<b>Mode de calcul</b>	
<b>Objectif correspondant</b>	Caractériser le territoire en termes d'activité de la population. Indicateur de la demande de travail sur le territoire, intéressant à croiser avec l'offre (les emplois présents sur le territoire)
<b>Définition précise des notions et nomenclatures utilisées</b>	La population active regroupe les actifs ayant un emploi (population active occupée) et les chômeurs. Ainsi, ne font pas partie de la population active les rentiers, retraités, étudiants et les personnes déclarant ne pas chercher d'emploi.  <i>Au sens du recensement, la population active ayant un emploi (ou les actifs ayant un emploi) comprend les personnes qui déclarent être dans une des situations suivantes :</i> - exercer une profession (salariée ou non), même à temps partiel ; - aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ; - être apprenti, stagiaire rémunéré ; - être chômeur tout en exerçant une activité réduite ; être étudiant ou retraité tout en occupant un emploi.
<b>Déclinaison possible par sous-population</b>	- par sexe - par âge : 15-24 ans, 25-54 ans, 55-64 ans - par CSP - ventilation population active occupée et chômeurs
<b>Déclinaison géographique</b>	Commune, infracommunal
<b>Sources statistiques utilisées</b>	INSEE , Recensement de la population
<b>Périodicité</b>	Annuelle
<b>Intérêt de l'indicateur et interprétation</b>	Comparaisons spatiales : situer le territoire de référence par rapport aux échelles, communale, intercommunale, départementale, régionale et nationale.  Comparaisons dans le temps : possibles par pas quinquennaux liées à la méthodologie du recensement (2011/2006, 2012/2007, etc...)
<b>Qualité et limites</b>	Comparaisons dans le temps (évolutions) possibles par pas quinquennaux (2011/2006, 2012/2007, etc...) en raison de la méthodologie du recensement
<b>Mode de recueil de l'information</b>	Tableau EMP T2 du dossier complet (pop active emploi et chômage) : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-31555#chiffre-cle-12">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-31555#chiffre-cle-12</a>  ou <a href="http://www.insee.fr">http://www.insee.fr</a> => statistiques/thème : marché du travail – salaires /emploi population active/niveau géographique : renseigner le territoire/catégorie données/chiffres détaillés  <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2020404?sommaire=2106079&amp;geo=COM-31555">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2020404?sommaire=2106079&amp;geo=COM-31555</a>  <i>Pour accéder au dossier complet d'un territoire sous «insee.fr »: dans le niveau géographique renseigner la commune (ou le territoire), en catégorie : données/chiffres détaillés</i>



<b>Thématique</b>	<b>EMPLOI</b>
<b>Nom de l'indicateur</b>	<b>13 - Taux d'emploi (en %)</b>
<b>Mode de calcul</b>	<p>Le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. Il peut être calculé sur l'ensemble de la population, mais on se limite le plus souvent à la population en âge de travailler (généralement définie, en comparaison internationale, comme les personnes âgées de 15 à 64 ans), ou à une sous-catégorie de la population en âge de travailler (femmes de 25 à 29 ans par exemple).</p> <p>Le taux d'emploi, c'est donc la proportion de personnes ayant un emploi par rapport à la population des 15-64 ans.</p>
<b>Objectif correspondant</b>	Caractériser le territoire vis-à-vis de la situation de l'emploi, utile pour l'accompagnement social.
<b>Définition précise des notions et nomenclatures utilisées</b>	
<b>Déclinaison possible par sous-population</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- par sexe</li> <li>- par âge : 15-24 ans, 25-54 ans, 55-64 ans</li> </ul>
<b>Déclinaison géographique</b>	Commune, infracommunal
<b>Sources statistiques utilisées</b>	INSEE , Recensement de la population
<b>Périodicité</b>	Annuelle
<b>Intérêt de l'indicateur et interprétation</b>	Il faut être prudent dans les interprétations lorsqu'on compare deux territoires. Par exemple, un taux d'emploi élevé dans une zone peut aussi refléter une structure de la population différente de celle de la zone de comparaison, par exemple moins de jeunes en poursuite d'études dans une zone rurale par rapport à une agglomération.
<b>Qualité et limites</b>	
<b>Mode de recueil de l'information</b>	<p>Tableau EMP T2 du dossier complet (pop active emploi et chômage) :</p> <p><a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-31555#chiffre-cle-3">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-31555#chiffre-cle-3</a></p> <p>ou <a href="http://www.insee.fr">http://www.insee.fr</a> =&gt; statistiques/thème : marché du travail – salaires /emploi poulation active/niveau géographique : renseigner le territoire/catégorie données/chiffres détaillés</p> <p><a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2020404?sommaire=2106079&amp;geo=COM-31555">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2020404?sommaire=2106079&amp;geo=COM-31555</a></p> <p><i>Pour accéder au dossier complet d'un territoire sous « insee.fr » : dans le niveau géographique renseigner la commune (ou le territoire) , en catégorie : données/chiffres détaillés</i></p>

<b>Thématique</b>	<b>EMPLOI</b>
<b>Nom de l'indicateur</b>	<b>14 - Taux de chômage (au sens du recensement) en %</b>
<b>Mode de calcul</b>	Le taux de chômage d'une classe d'individus est le rapport entre le nombre de chômeurs de cette classe et le nombre d'actifs de la classe (actifs ayant un emploi + chômeurs).
<b>Objectif correspondant</b>	Caractériser le territoire vis-à-vis de la situation de l'emploi, utile pour l'accompagnement social.
<b>Définition précise des notions et nomenclatures utilisées</b>	On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette même classe d'âge. De la même manière, on peut calculer des taux de chômage par sexe, etc...
<b>Déclinaison possible par sous-population</b>	- par sexe - par âge : 15-24 ans, 25-54 ans, 55-64 ans
<b>Déclinaison géographique</b>	Commune, infracommunal
<b>Sources statistiques utilisées</b>	INSEE, recensement de la population
<b>Périodicité</b>	Annuelle
<b>Intérêt de l'indicateur et interprétation</b>	Comparaisons spatiales : situer le territoire de référence par rapport aux échelles, communale, intercommunale, départementale, régionale et nationale.  Comparaisons dans le temps : possibles par pas quinquennaux liées à la méthodologie du recensement (2011/2006, 2012/2007, etc...)
<b>Qualité et limites</b>	La définition du chômage au sens du recensement diffère de celles du Bureau international du travail (BIT) et du Pôle emploi.  Le chômage au recensement est plus élevé que le chômage au sens du BIT car les personnes inactives ont parfois tendance à se déclarer au chômage alors qu'elles ne répondent pas à tous les critères du BIT. Il est conseillé de raisonner en structure ou en positionnement relatif, aussi bien à une date donnée qu'en évolution.
<b>Mode de recueil de l'information</b>	Tableau EMP T4 du dossier complet (pop active emploi et chômage) : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-31555#chiffre-cle-3">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-31555#chiffre-cle-3</a>  ou <a href="http://www.insee.fr">http://www.insee.fr</a> => statistiques/thème : marché du travail – salaires /emploi population active/niveau géographique : renseigner le territoire/catégorie données/chiffres détaillés  <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2020404?sommaire=2106079&amp;geo=COM-31555">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2020404?sommaire=2106079&amp;geo=COM-31555</a>  <i>Pour accéder au dossier complet d'un territoire sous « insee.fr » : dans le niveau géographique renseigner la commune (ou le territoire) , en catégorie : données/chiffres détaillés</i>

<b>Thématique</b>	<b>EMPLOI</b>
<b>Nom de l'indicateur</b>	<b>15 - Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM) catégories ABC</b>
<b>Mode de calcul</b>	
<b>Objectif correspondant</b>	Identifier la population des demandeurs d'emploi selon ses caractéristiques. Utile pour l'accompagnement social.
<b>Définition précise des notions et nomenclatures utilisées</b>	<p>Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.</p> <p>L'indicateur retenu concerne les demandeurs d'emploi de catégories A,B et C qui représentent 85 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;</li> <li>- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;</li> <li>- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;</li> <li>- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;</li> <li>- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires</li> </ul>
<b>Déclinaison possible par sous-population</b>	<p>Ventilation par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- catégories (ABC, A)</li> <li>- sexe</li> <li>- âge (-25 ans, 25-49 ans, 50 ans et +)</li> <li>- durée d'inscription (inscription &gt;1 an ou 2 ans)</li> <li>- niveau de qualification</li> </ul>
<b>Déclinaison géographique</b>	Commune, infracommunal
<b>Sources statistiques utilisées</b>	Pôle Emploi - Observatoire régional de l'emploi Occitanie
<b>Périodicité</b>	Mensuel
<b>Intérêt de l'indicateur et interprétation</b>	Avoir une meilleure lisibilité de la population des demandeurs d'emploi afin de répondre au mieux à ce public si le CCAS dispose d'un dispositif dédié à l'insertion professionnelle.
<b>Qualité et limites</b>	
<b>Mode de recueil de l'information</b>	<p>Observatoire régional de l'emploi Occitanie :</p> <p><a href="http://www.pole-emploi.org/informations/open-data-pole-emploi-@/22314/view-category-37493.html?">http://www.pole-emploi.org/informations/open-data-pole-emploi-@/22314/view-category-37493.html?</a></p> <p>ou tableau DEFM T1 du dossier complet Insee sur la commune :</p> <p><a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-31555#chiffre-cle-3">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-31555#chiffre-cle-3</a></p>

<b>Thématique</b>	<b>LOGEMENT</b>
<b>Nom de l'indicateur</b>	<b>16 - Nombre moyen de personnes par logement</b>
<b>Mode de calcul</b>	Population des ménages / nombre de résidences principales Résultat en chiffre absolu avec une décimale
<b>Objectif correspondant</b>	Mesurer le degré d'isolement pour mettre en œuvre une politique sociale. Evaluer les besoins en logements (T2 ou T4 par exemple)
<b>Définition précise des notions et nomenclatures utilisées</b>	<b>Taille du ménage (nombre de personnes du logement) :</b> La taille d'un ménage est égale au nombre de personnes qui le composent, c'est-à-dire au nombre d'occupants de la résidence principale.
<b>Déclinaison possible par sous-population</b>	- statut d'occupation (propriétaire/locataire - LOG T7) - structure familiale (FAM T1)
<b>Déclinaison géographique</b>	EPCI, communale, infra communal
<b>Sources statistiques utilisées</b>	INSEE, recensement de la population exploitation principale
<b>Périodicité</b>	Annuelle
<b>Intérêt de l'indicateur et interprétation</b>	Indicateur utile pour les politiques de logement et d'accompagnement social.
<b>Qualité et limites</b>	Comparaisons dans le temps (évolutions) possibles par pas quinquennaux (2011/2006, 2012/2007, etc...) en raison de la méthodologie du recensement
<b>Mode de recueil de l'information</b>	Tab FAM T1 et LOG T7 du dossier complet : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-31555#chiffre-cle-2">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-31555#chiffre-cle-2</a> ou <a href="http://www.insee.fr">http://www.insee.fr</a> => statistiques/thème : démographie/couples-familles-ménages niveau géographique : renseigner le territoire données/chiffres détaillés « couples-familles-ménages en ... » fiche synthétique  <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2020310?sommaire=2106091&amp;geo=COM-31555#FAM_T1">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2020310?sommaire=2106091&amp;geo=COM-31555#FAM_T1</a> ou <a href="http://www.insee.fr">http://www.insee.fr</a> => statistiques/thème : conditions de vie-société/logement niveau géographique : renseigner le territoire données/chiffres détaillés « logement en ... » fiche synthétique  <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2020507?sommaire=2106126&amp;geo=COM-31555#LOG_T7">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2020507?sommaire=2106126&amp;geo=COM-31555#LOG_T7</a>
	<i>Pour accéder au dossier complet d'un territoire sous «insee.fr »: dans le niveau géographique renseigner la commune (ou le territoire) , en catégorie : données/chiffres détaillés</i>

<b>Thématique</b>	<b>LOGEMENT</b>
<b>Nom de l'indicateur</b>	<b>17 - Répartition des résidences principales selon le statut d'occupation (en %)</b>
<b>Mode de calcul</b>	Nombre de ménages propriétaires (respectivement locataires, logés gratuitement) / ensemble des ménages
<b>Objectif correspondant</b>	Mesurer le degré de patrimoine des ménages Suivre l'évolution du parc locatif (privé et social)
<b>Définition précise des notions et nomenclatures utilisées</b>	Le statut d'occupation du logement définit les situations juridiques des ménages concernant l'occupation de leur résidence principale. On distingue trois statuts principaux : - le statut de propriétaire s'applique aux ménages propriétaires, copropriétaires et accédant à la propriété ; - le statut de logé gratuitement s'applique aux ménages qui ne sont pas propriétaires de leur logement et qui ne paient pas de loyer (exemple : personnes logées gratuitement chez des parents, des amis, leur employeur, ...). - le statut de locataire ou sous-locataire s'applique aux ménages acquittant un loyer, quel que soit le type de logement qu'ils occupent (logement loué vide ou loué meublé, chambre d'hôtel s'il s'agit de la résidence principale du ménage) ;
<b>Déclinaison possible par sous-population</b>	
<b>Déclinaison géographique</b>	EPCI, communale, infra communal
<b>Sources statistiques utilisées</b>	INSEE, recensement de la population exploitation principale
<b>Périodicité</b>	Annuelle
<b>Intérêt de l'indicateur et interprétation</b>	Comparaison spatiale utile pour les politiques de logement et d'accompagnement social. Suivi de la loi SRU
<b>Qualité et limites</b>	Comparaisons dans le temps (évolutions) possibles par pas quinquennaux (2011/2006, 2012/2007, etc...) en raison de la méthodologie du recensement
<b>Mode de recueil de l'information</b>	Tab LOG T7 du dossier complet : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-31555#chiffre-cle-5">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-31555#chiffre-cle-5</a> ou <a href="http://www.insee.fr">http://www.insee.fr</a> => statistiques/thème : conditions de vie-société/logement niveau géographique : renseigner le territoire données/chiffres détaillés « logement en ... » fiche synthétique <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2020507?sommaire=2106126&amp;geo=COM-31555#LOG_T7">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2020507?sommaire=2106126&amp;geo=COM-31555#LOG_T7</a>
	<i>Pour accéder au dossier complet d'un territoire sous « insee.fr » : dans le niveau géographique renseigner la commune (ou le territoire) , en catégorie : données/chiffres détaillés</i>

<b>Thématique</b>	<b>LOGEMENT</b>
<b>Nom de l'indicateur</b>	<b>18 - Part des logements vacants (en % de l'ensemble des logements)</b>
<b>Mode de calcul</b>	Nombre de logements vacants /ensemble des logements
<b>Objectif correspondant</b>	Evaluer le contingent de logements disponibles, afin d'éclairer les politiques sociales de logement. Mesurer l'attractivité de la commune.
<b>Définition précise des notions et nomenclatures utilisées</b>	Au sens du recensement de la population, un logement vacant est un logement inoccupé se trouvant dans l'un des cas suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- proposé à la vente, à la location</li> <li>- conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés</li> <li>- déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation</li> <li>- en attente de règlement de succession</li> <li>- gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire (exemple: logement très vétuste...)</li> </ul>
<b>Déclinaison possible par sous-population</b>	
<b>Déclinaison géographique</b>	Communale, infracommunale
<b>Sources statistiques utilisées</b>	INSEE, recensement de la population exploitation principale
<b>Périodicité</b>	Annuelle
<b>Intérêt de l'indicateur et interprétation</b>	Comparaison spatiale utile pour les politiques de logement et d'accompagnement social. Suivi de la loi SRU / lien avec la dynamique DALO
<b>Qualité et limites</b>	Comparaisons dans le temps (évolutions) possibles par pas quinquennaux (2011/2006, 2012/2007, etc...) en raison de la méthodologie du recensement Pas de distinction public/privé Pas d'information sur les causes de la vacance A affiner avec les données de l'union sociale pour l'habitat (USH)?
<b>Mode de recueil de l'information</b>	Tab LOG T2 du dossier complet : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-31555#chiffre-cle-5">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-31555#chiffre-cle-5</a> ou <a href="http://www.insee.fr">http://www.insee.fr</a> => statistiques/thème : conditions de vie-société/logement niveau géographique : renseigner le territoire données/chiffres détaillés « logement en ... » fiche synthétique <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2020507?sommaire=2106126&amp;geo=COM-31555#LOG_T2">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2020507?sommaire=2106126&amp;geo=COM-31555#LOG_T2</a>
	<i>Pour accéder au dossier complet d'un territoire sous « insee.fr » : dans le niveau géographique renseigner la commune (ou le territoire) , en catégorie : données/chiffres détaillés</i>

<b>Thématique</b>	<b>LOGEMENT</b>
<b>Nom de l'indicateur</b>	<b>19 - Nombre de logements sociaux</b>
<b>Mode de calcul</b>	Nombre de logements locatifs sociaux en gestion publique
<b>Objectif correspondant</b>	Mesurer la diversité de l'offre afin de favoriser l'accès au logement pour tous
<b>Définition précise des notions et nomenclatures utilisées</b>	Le répertoire du parc locatif social (RPLS) des logements locatifs des bailleurs sociaux a pour objectif de dresser l'état global du parc de logements locatifs de ces bailleurs sociaux au 1er janvier d'une année (nombre de logements, modifications intervenues au cours de l'année écoulée, localisation, taux d'occupation, mobilité, niveau des loyers, financement et conventionnement). Mis en place au 1er janvier 2011, il est alimenté par les informations transmises par les bailleurs sociaux.
<b>Déclinaison possible par sous-population</b>	Type de logement (individuel ou collectif)
<b>Déclinaison géographique</b>	Jusqu'à la commune
<b>Sources statistiques utilisées</b>	DREAL : Les données du répertoire du parc locatif social (RPLS) Voir Imhoweb ?
<b>Périodicité</b>	Annuelle
<b>Intérêt de l'indicateur et interprétation</b>	Evaluer la tension entre l'offre et la demande locative sociale
<b>Qualité et limites</b>	Prise en compte du parc locatif social uniquement.  - Compléter avec des informations sur le parc d'accèsion à la propriété à caractère social. Suivi de l'application loi SRU - Compléter avec des données de l'union sociale de l'habitat (USH) sur les caractéristiques des demandes
<b>Mode de recueil de l'information</b>	Site internet de la DREAL :  <a href="http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/les-donnees-statistiques-regionales-r8047.html">http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/les-donnees-statistiques-regionales-r8047.html</a>  Plaquette sur les conditions et modalités d'accès aux données du répertoire du parc locatif social :  <a href="http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/acces-aux-donnees-detaillees-du-parc-locatif-a23124.html">http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/acces-aux-donnees-detaillees-du-parc-locatif-a23124.html</a>



<b>Thématique</b>	<b>LOGEMENT</b>
<b>Nom de l'indicateur</b>	<b>20 - Evolution de la demande de logement social</b>
<b>Mode de calcul</b>	$[Demande\ année\ n - demande\ année\ (n-1)/demande\ (n-1)] * 100$
<b>Objectif correspondant</b>	Mesurer l'évolution de la demande en logement social, à mettre en perspective avec l'offre de logement social
<b>Définition précise des notions et nomenclatures utilisées</b>	Le portail national de la demande de logement social recueille les demandes de logement social pour tous les départements de France, à l'exception de certains qui ont mis en place une procédure particulière. En Occitanie, seul le département de Haute-Garonne est dans ce cas.
<b>Déclinaison possible par sous-population</b>	Personne seule, famille, couple, colocataire
<b>Déclinaison géographique</b>	Commune
<b>Sources statistiques utilisées</b>	Formulaire Cerfa N°14069*01
<b>Périodicité</b>	Instantanée
<b>Intérêt de l'indicateur et interprétation</b>	Connaître le type de demande sociale / pression sur le marché locatif social
<b>Qualité et limites</b>	Informations issues des saisies des agents de terrain. Difficulté pour évaluer le niveau des ressources des demandeurs.
<b>Mode de recueil de l'information</b>	Statistiques du portail national de la demande de logement social (hors Haute-Garonne) <a href="https://www.demande-logement-social.gouv.fr/statistiques/index.action">https://www.demande-logement-social.gouv.fr/statistiques/index.action</a> Pour la Haute-Garonne : <a href="https://www.demandelogement31.fr/imhowebGP31/pages/31/31.html?">https://www.demandelogement31.fr/imhowebGP31/pages/31/31.html?</a>

<b>Thématique</b>	<b>SANTE</b>
<b>Nom de l'indicateur</b>	<b>21 - Nombre de bénéficiaires de la CMU-C</b>
<b>Mode de calcul</b>	Nombre de bénéficiaires de la CMU-C pour l'année n : moyenne sur 12 mois du nombre de bénéficiaires.
<b>Objectif correspondant</b>	Mesurer la population précaire
<b>Définition précise des notions et nomenclatures utilisées</b>	La CMU-C est une protection complémentaire santé gratuite accordée aux personnes remplissant certaines conditions de résidence et de ressources.
<b>Déclinaison possible par sous-population</b>	
<b>Déclinaison géographique</b>	Département
<b>Sources statistiques utilisées</b>	Statistiques des régimes d'assurance maladie (CPAM, RSI, MSA)
<b>Périodicité</b>	Annuelle
<b>Intérêt de l'indicateur et interprétation</b>	Mesurer l'effet de l'action publique en faveur de l'accès aux soins, sans avance de frais, pour les personnes à faibles ressources. Il est possible de calculer un ratio en divisant le nombre de bénéficiaires de la CMUC par la population municipale (INSEE) ou bien la population municipale de moins de 65 ans (INSEE).
<b>Qualité et limites</b>	
<b>Mode de recueil de l'information</b>	Site internet de la CMU <a href="http://www.cmu.fr/effectifs_cmuc.php">http://www.cmu.fr/effectifs_cmuc.php</a>

<b>Thématique</b>	<b>SANTE</b>
<b>Nom de l'indicateur</b>	<b>22 - Part de bénéficiaires de l'aide à la complémentaire santé ACS (en % de la population municipale)</b>
<b>Mode de calcul</b>	Numérateur : nombre de bénéficiaires de l'ACS Dénominateur : population municipale
<b>Objectif correspondant</b>	Mesurer la part de population précaire
<b>Définition précise des notions et nomenclatures utilisées</b>	L'aide pour l'acquisition d'une assurance complémentaire santé, dite ACS, est une aide financière pour payer une complémentaire santé.
<b>Déclinaison possible par sous-population</b>	
<b>Déclinaison géographique</b>	Département, EPCI, communes
<b>Sources statistiques utilisées</b>	Statistiques des régimes d'assurance maladie (CPAM, RSI, MSA, CARSAT) INSEE : estimations de population au 1er janvier
<b>Périodicité</b>	Annuelle
<b>Intérêt de l'indicateur et interprétation</b>	Mesurer l'effet de l'action publique en faveur de l'accès aux soins, sans avance de frais, pour les personnes à faibles ressources
<b>Qualité et limites</b>	
<b>Mode de recueil de l'information</b>	Possibilité d'extraire des cartes et/ou des tableaux de l'observatoire régional des situations de fragilité de la CARSAT  <a href="http://www.observatoires-fragilites-grand-sud.fr/">http://www.observatoires-fragilites-grand-sud.fr/</a>

<b>Thématique</b>	<b>ENFANCE - JEUNESSE - FAMILLE</b>
<b>Nom de l'indicateur</b>	<b>23 - Naissances domiciliées</b>
<b>Mode de calcul</b>	
<b>Objectif correspondant</b>	Mettre en adéquation le nombre de naissances et l'offre de service en terme de structures d'accueil.
<b>Définition précise des notions et nomenclatures utilisées</b>	Naissances comptabilisées au lieu de résidence de la mère
<b>Déclinaison possible par sous-population</b>	
<b>Déclinaison géographique</b>	Communal
<b>Sources statistiques utilisées</b>	Insee, base de données de l'état civil
<b>Périodicité</b>	Annuelle
<b>Intérêt de l'indicateur et interprétation</b>	Permet d'adapter les besoins en structures d'accueil du jeune enfant par exemple.
<b>Qualité et limites</b>	
<b>Mode de recueil de l'information</b>	Insee.fr : thème: démographie/naissances fécondité niveau géographique : commune concernée données : chiffres détaillées
	<a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2120975?geo=COM-31555">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2120975?geo=COM-31555</a>

<b>Thématique</b>	<b>ENFANCE - JEUNESSE - FAMILLE</b>
<b>Nom de l'indicateur</b>	<b>24 - Nombre d'enfants de moins de 3 ans</b>
<b>Mode de calcul</b>	
<b>Objectif correspondant</b>	Mettre en adéquation le nombre de jeunes enfants et l'offre de service en terme de structures.
<b>Définition précise des notions et nomenclatures utilisées</b>	
<b>Déclinaison possible par sous-population</b>	
<b>Déclinaison géographique</b>	Communal
<b>Sources statistiques utilisées</b>	Insee, Recensement de la population Tableau détaillé POP 1A
<b>Périodicité</b>	
<b>Intérêt de l'indicateur et interprétation</b>	Permet d'adapter les besoins en structures d'accueil du jeune enfant par exemple
<b>Qualité et limites</b>	Comparaisons dans le temps (évolutions) possibles par pas quinquennaux (2011/2006, 2012/2007, etc...) en raison de la méthodologie du recensement
<b>Mode de recueil de l'information</b>	Insee.fr : thème: démographie/évolution et structure de la population niveau géographique : commune concernée <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2020197?sommaire=2106142&amp;geo=COM-31555">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2020197?sommaire=2106142&amp;geo=COM-31555</a>

<b>Thématique</b>	<b>ENFANCE - JEUNESSE - FAMILLE</b>
<b>Nom de l'indicateur</b>	<b>25 - Enfants vivant dans une famille dont les parents sont sans emploi (en % du total des enfants)</b>
<b>Mode de calcul</b>	Numérateur : nombre d'enfants de moins de 18 ans vivant dans une famille dont les parents n'ont pas d'emploi (retraités et étudiants exclus) Dénominateur : nombre d'enfants de moins de 18 ans
<b>Objectif correspondant</b>	Evaluer la part des enfants vivant dans un contexte familial fragilisé.
<b>Définition précise des notions et nomenclatures utilisées</b>	Part des enfants de moins de 18 ans vivant dans une famille dont les parents n'ont pas d'emploi et ne sont ni retraités ni étudiants, parmi l'ensemble des enfants et selon le type de famille (monoparentale ou couple).
<b>Déclinaison possible par sous-population</b>	Par âge des enfants : - moins de 3 ans - 3 à 5 ans - 6 à 10 ans - 11 à 17 ans  Par type de famille : - monoparentale - couple
<b>Déclinaison géographique</b>	Commune et IRIS si la taille le permet
<b>Sources statistiques utilisées</b>	Insee, recensement de la population
<b>Périodicité</b>	Annuelle
<b>Intérêt de l'indicateur et interprétation</b>	Prévention : les enfants des familles dont le ou les parents n'ont pas d'emploi sont fragilisés. Comparaisons spatiales et temporelles
<b>Qualité et limites</b>	Comparaisons dans le temps (évolutions) possibles par pas quinquennaux (2011/2006, 2012/2007, etc...) en raison de la méthodologie du recensement
<b>Mode de recueil de l'information</b>	Insee.fr » thème: démographie/couple-famille-ménage niveau géographique : commune concernée données : chiffres détaillés "couple-famille-ménage en,,, » Tableau détaillé FAM 6 du thème "Couples - Familles - Ménages" avec "type de famille" détaillé comme niveau d'affichage:  <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2020322?sommaire=2106091&amp;geo=COM-31555">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2020322?sommaire=2106091&amp;geo=COM-31555</a>

<b>Thématique</b>	<b>ENFANCE - JEUNESSE - FAMILLE</b>
<b>Nom de l'indicateur</b>	<b>26 - Part des 20-24 ans non diplômés non inscrits en établissement scolaire</b>
<b>Mode de calcul</b>	Numérateur : personnes de 20 à 24 ans sorties des cursus scolaires et non titulaires, au minimum, d'un CAP, d'un brevet de compagnon, d'un BEP ou d'un baccalauréat => 5 premières colonnes du tableau FOR 2 Dénominateur : population des 20-24 ans non inscrite dans un établissement d'enseignement => colonne ensemble du tableau FOR 2
<b>Objectif correspondant</b>	Caractériser les sorties précoces de formation initiale
<b>Définition précise des notions et nomenclatures utilisées</b>	
<b>Déclinaison possible par sous-population</b>	Par sexe
<b>Déclinaison géographique</b>	Communal
<b>Sources statistiques utilisées</b>	Insee, recensement de la population
<b>Périodicité</b>	Annuelle
<b>Intérêt de l'indicateur et interprétation</b>	Les jeunes non diplômés sont plus souvent en difficulté économique et sociale, ils sont particulièrement exposés à un risque de parcours professionnel difficile. Indicateur de fragilité du territoire
<b>Qualité et limites</b>	Comparaisons dans le temps (évolutions) possibles par pas quinquennaux (2011/2006, 2012/2007, etc...) en raison de la méthodologie du recensement.  Comparaisons spatiales
<b>Mode de recueil de l'information</b>	« Insee.fr » thème: conditions de vie société/éducation formation compétences niveau géographique : commune concernée données : chiffres détaillés "diplôme – formation en ... » <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2020669?sommaire=2106108&amp;geo=COM-31555">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2020669?sommaire=2106108&amp;geo=COM-31555</a>



<b>Thématique</b>	<b>ENFANCE - JEUNESSE - FAMILLE</b>
<b>Nom de l'indicateur</b>	<b>27 - Part des familles monoparentales dans l'ensemble des familles</b>
<b>Mode de calcul</b>	Numérateur : nombre de familles monoparentales Dénominateur : nombre total de familles
<b>Objectif correspondant</b>	Repérer les besoins des parents isolés avec enfants à charge.
<b>Définition précise des notions et nomenclatures utilisées</b>	La famille monoparentale comprend un parent isolé (homme ou femme) et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant eux mêmes). Les familles monoparentales ne constituent pas une problématique en soi. Elles ne rencontrent pas toutes des difficultés. La monoparentalité accentue les difficultés plutôt qu'elle ne les crée. Mais une partie de ces familles constitue un public spécifique dans la réalité de l'intervention sociale : projet professionnel plus difficile, difficulté en mode d'accueil, problèmes financiers.
<b>Déclinaison possible par sous-population</b>	Par sexe : hommes seuls avec enfant(s), femmes seules avec enfant(s)
<b>Déclinaison géographique</b>	Infra-communal
<b>Sources statistiques utilisées</b>	Insee, recensement de la population
<b>Périodicité</b>	Annuelle
<b>Intérêt de l'indicateur et interprétation</b>	Les familles monoparentales sont surexposées aux risques de précarité et de difficultés éducatives.
<b>Qualité et limites</b>	Comparaisons dans le temps (évolutions) possibles par pas quinquennaux (2011/2006, 2012/2007, etc...) en raison de la méthodologie du recensement
<b>Mode de recueil de l'information</b>	Tableau FAM T3 du dossier complet : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-31555#chiffre-cle-2">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-31555#chiffre-cle-2</a> « Insee.fr » thème: démographie/couple-famille-ménage niveau géographique : commune concernée données : chiffres détaillés "couple-famille-ménage en,, » Fiche synthétique Tableau détaillé FAM T3 <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2020310?sommaire=2106091&amp;geo=COM-31555#FAM_T3">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2020310?sommaire=2106091&amp;geo=COM-31555#FAM_T3</a> <i>Pour accéder au dossier complet d'un territoire sous « insee.fr » : dans le niveau géographique renseigner la commune (ou le territoire) , en catégorie : données/chiffres détaillés</i>

<b>Thématique</b>	<b>ENFANCE - JEUNESSE - FAMILLE</b>
<b>Nom de l'indicateur</b>	<b>28 - Part des familles nombreuses (3 enfants et plus ) dans l'ensemble des familles</b>
<b>Mode de calcul</b>	Numérateur : nombre de familles nombreuses (3 enfants et +) Dénominateur : nombre total de familles
<b>Objectif correspondant</b>	Repérage de la taille des familles sur le territoire, à relier à l'augmentation des familles "recomposées"
<b>Définition précise des notions et nomenclatures utilisées</b>	Enfants âgés de moins de 25 ans
<b>Déclinaison possible par sous-population</b>	
<b>Déclinaison géographique</b>	Infra-communal
<b>Sources statistiques utilisées</b>	Insee, recensement de la population
<b>Périodicité</b>	Annuelle
<b>Intérêt de l'indicateur et interprétation</b>	Adapter l'offre de logements dans la commune et éviter une migration de ces familles. Création de logements sociaux.
<b>Qualité et limites</b>	Comparaisons dans le temps (évolutions) possibles par pas quinquennaux (2011/2006, 2012/2007, etc...) en raison de la méthodologie du recensement
<b>Mode de recueil de l'information</b>	Tableau FAM T4 du dossier complet : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-31555#chiffre-cle-2">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-31555#chiffre-cle-2</a> « Insee.fr » thème: démographie/couple-famille-ménage niveau géographique : commune concernée données : chiffres détaillés "couple-famille-ménage en,,," » Fiche synthétique Tableau détaillé FAM T4 <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2020310?sommaire=2106091&amp;geo=COM-31555#FAM_T4">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2020310?sommaire=2106091&amp;geo=COM-31555#FAM_T4</a> <i>Pour accéder au dossier complet d'un territoire sous «insee.fr» : dans le niveau géographique renseigner la commune (ou le territoire) , en catégorie : données/chiffres détaillés</i>

<b>Thématique</b>	<b>ENFANCE - JEUNESSE - FAMILLE</b>
<b>Nom de l'indicateur</b>	<b>29 - Taux d'équipement en accueil collectif (pour 1 000 enfants nés au cours des 3 dernières années)</b>
<b>Mode de calcul</b>	(Nombre de places en accueil collectif installées au 31/12 / nombre naissances des 3 dernières années) X 1000
<b>Objectif correspondant</b>	Mettre en relation l'offre de structures existante pour l'accueil des enfants de moins de 3 ans et la demande.
<b>Définition précise des notions et nomenclatures utilisées</b>	L'accueil collectif comprend : - les crèches collectives (y compris parentales) : accueil régulier d'enfants de moins de 3 ans - les haltes-garderies : accueil occasionnel d'enfants de moins de 3 ans - les jardins d'enfants : accueil régulier d'enfants de 2 à 6 ans - les établissements multi-accueil <i>Les places en jardins d'enfants (3-6 ans) ne sont pas incluses dans le taux.</i>
<b>Déclinaison possible par sous-population</b>	
<b>Déclinaison géographique</b>	Commune, IRIS selon les départements
<b>Sources statistiques utilisées</b>	Conseil général
<b>Périodicité</b>	Annuelle
<b>Intérêt de l'indicateur et interprétation</b>	Adapter l'offre à la demande. Mesurer l'efficacité des politiques en faveur des familles.
<b>Qualité et limites</b>	
<b>Mode de recueil de l'information</b>	Contacteur le Conseil Départemental

<b>Thématique</b>	<b>ENFANCE - JEUNESSE - FAMILLE</b>
<b>Nom de l'indicateur</b>	<b>30 - Nombre de places chez les assistantes maternelles agréées</b>
<b>Mode de calcul</b>	
<b>Objectif correspondant</b>	Mesurer l'offre de service proposé par le mode d'accueil du jeune enfant chez les assistantes maternelles.
<b>Définition précise des notions et nomenclatures utilisées</b>	Les assistantes maternelles agréées peuvent être libérales ou rattachées à une crèche familiale. Dans le cadre d'une crèche familiale, les assistantes maternelles accueillent les enfants à leur domicile en journée et se rendent à intervalles réguliers dans l'établissement collectif pour différentes activités.
<b>Déclinaison possible par sous-population</b>	
<b>Déclinaison géographique</b>	Commune, IRIS selon les départements
<b>Sources statistiques utilisées</b>	Conseil général
<b>Périodicité</b>	Annuelle
<b>Intérêt de l'indicateur et interprétation</b>	Adapter l'offre à la demande. Mesurer l'efficacité des politiques en faveur des familles.
<b>Qualité et limites</b>	
<b>Mode de recueil de l'information</b>	Contacteur le Conseil Départemental

<b>Thématique</b>	ENFANCE - JEUNESSE - FAMILLE
<b>Nom de l'indicateur</b>	<b>31 - Nombre d'enfants de moins de 3 ans vivant dans une famille sous le seuil de bas revenus</b>
<b>Mode de calcul</b>	
<b>Objectif correspondant</b>	Connaître le nombre d'enfants de moins de 3 ans vivant dans une famille touchée par la précarité.
<b>Définition précise des notions et nomenclatures utilisées</b>	Utilisé pour une approche monétaire de la précarité à partir des fichiers de bénéficiaires de prestations sociales, le <u>seuil de bas revenus</u> est fixé à 60 % du revenu médian. Il est égal à 1028 euros mensuels par unité de consommation en France métropolitaine en 2014. Le revenu mensuel par unité de consommation rapporte le revenu disponible (revenus + prestations) des allocataires, au nombre d'unités de consommation (uc=1 pour l'allocataire, 0.5 par adulte et enfants de 14 ans ou plus, 0.3 par enfant de moins de 14 ans). On ajoute 0,2 pour les familles monoparentales.
<b>Déclinaison possible par sous-population</b>	Répartition selon l'activité des parents : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les 2 parents au chômage</li> <li>- 1 au chômage - 1 en emploi</li> <li>- 1 au chômage - 1 inactif</li> <li>- les 2 parents inactifs</li> <li>- les 2 avec emploi</li> <li>- 1 inactif - 1 avec emploi</li> </ul> Répartition par type de famille : <ul style="list-style-type: none"> <li>- monoparentale</li> <li>- couple</li> </ul>
<b>Déclinaison géographique</b>	Département, commune, intercommunalité
<b>Sources statistiques utilisées</b>	CAF
<b>Périodicité</b>	Annuelle
<b>Intérêt de l'indicateur et interprétation</b>	Favoriser des actions de prévention dans la mesure où les familles sous le seuil de bas revenus constituent un public spécifique dans la réalité de l'intervention sociale : projet professionnel difficile, difficulté en mode d'accueil, problèmes financiers.
<b>Qualité et limites</b>	
<b>Mode de recueil de l'information</b>	Tableaux de bord de la précarité en Occitanie pour les communes les plus importantes d'Occitanie(données CAF + MSA) : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2592260?sommaire=2667497">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2592260?sommaire=2667497</a> Ou bien requête spécifique CAF pour les autres communes

<b>Thématique</b>	<b>ENFANCE - JEUNESSE - FAMILLE</b>
<b>Nom de l'indicateur</b>	<b>32 - Nombre d'enfants de moins de 3 ans vivant dans une famille monoparentale</b>
<b>Mode de calcul</b>	
<b>Objectif correspondant</b>	Connaître le nombre d'enfants de moins de 3 ans vivant dans une famille exposée à un risque de précarité plus important.
<b>Définition précise des notions et nomenclatures utilisées</b>	La famille monoparentale comprend un parent isolé (homme ou femme) et un ou plusieurs enfants. Les familles monoparentales ne constituent pas une problématique en soi. Elles ne rencontrent pas toutes des difficultés. La monoparentalité accentue les difficultés plutôt qu'elle ne les crée. Mais une partie de ces familles constitue un public spécifique dans la réalité de l'intervention sociale : projet professionnel plus difficile, difficulté en mode d'accueil, problèmes financiers.
<b>Déclinaison possible par sous-population</b>	Répartition selon l'activité des parents : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les 2 parents au chômage</li> <li>- 1 au chômage - 1 en emploi</li> <li>- 1 au chômage - 1 inactif</li> <li>- les 2 parents inactifs</li> <li>- les 2 avec emploi</li> <li>- 1 inactif - 1 avec emploi</li> </ul>
<b>Déclinaison géographique</b>	Commune
<b>Sources statistiques utilisées</b>	CAF
<b>Périodicité</b>	Annuelle
<b>Intérêt de l'indicateur et interprétation</b>	Favoriser des actions de prévention dans la mesure où certaines familles monoparentales constituent un public spécifique dans la réalité de l'intervention sociale.
<b>Qualité et limites</b>	
<b>Mode de recueil de l'information</b>	Tableaux de bord de la précarité en Occitanie pour les communes les plus importantes d'Occitanie(données CAF + MSA) : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2592260?sommaire=2667497">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2592260?sommaire=2667497</a> Ou bien requête spécifique CAF pour les autres communes

<b>Thématique</b>	<b>ENFANCE - JEUNESSE - FAMILLE</b>
<b>Nom de l'indicateur</b>	<b>33 - Structure familiale des allocataires CAF</b>
<b>Mode de calcul</b>	Part des familles monoparentales, des familles nombreuses et des personnes isolées dans l'ensemble des allocataires (en %)
<b>Objectif correspondant</b>	Caractériser le territoire
<b>Définition précise des notions et nomenclatures utilisées</b>	% familles monoparentales (allocataires isolés avec enfants) - dont familles monoparentales de 3 enfants et plus % familles nombreuses (3 enfants et plus) % personnes seules (allocataires isolés sans enfant)
<b>Déclinaison possible par sous-population</b>	
<b>Déclinaison géographique</b>	Commune
<b>Sources statistiques utilisées</b>	CAF
<b>Périodicité</b>	Annuelle
<b>Intérêt de l'indicateur et interprétation</b>	Mise en place d'actions de prévention en fonction du profil des allocataires sur le territoire.  Comparaisons spatiales possibles (cf zone de référence dans la fiche EPICAF). Comparaisons dans le temps pour voir si le profil des allocataires se modifie.
<b>Qualité et limites</b>	
<b>Mode de recueil de l'information</b>	Site open data de la CAF :  <a href="http://data.caf.fr/dataset/repartition-des-foyers-allocataires-selon-le-type-de-famille-par-commune/resource/50224e63-cd95-4189-85cf-000da4fc11e8">http://data.caf.fr/dataset/repartition-des-foyers-allocataires-selon-le-type-de-famille-par-commune/resource/50224e63-cd95-4189-85cf-000da4fc11e8</a>

<b>Thématique</b>	<b>ENFANCE - JEUNESSE - FAMILLE</b>
<b>Nom de l'indicateur</b>	<b>34 - Nombre de jeunes accueillis par les missions locales (en % des jeunes de 16 à 25 ans)</b>
<b>Mode de calcul</b>	Numérateur : nombre de jeunes reçus par les missions locales en premier accueil au cours d'une année Dénominateur : population des 16-25 ans
<b>Objectif correspondant</b>	Caractériser le territoire, notamment par rapport aux besoins d'accompagnement des jeunes. Indicateur de fragilité du territoire.
<b>Définition précise des notions et nomenclatures utilisées</b>	<p>Le réseau des missions locales et permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO) a pour mission d'aider les jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion sociale et professionnelle. Il les informe, les conseille et, au besoin, les accompagne afin de faciliter leur accès à l'emploi.</p> <p>Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), dispositif visant depuis 2005 à accompagner les jeunes en difficulté d'insertion vers l'emploi durable est remplacé à compter de 2017 par un "parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie" avec une modalité spécifique dénommée "Garantie jeunes".</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Jeune en premier accueil : tout jeune de moins de 26 ans non connu en mission locale accueilli en entretien.</li> </ul> <p>Possibilité de travailler sur les "jeunes en contact", les "jeunes accompagnés" ou "en demande d'insertion" :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Jeunes "en contact" : jeune qui a bénéficié d'au moins un échange avec le conseiller, quelle que soit la forme de l'échange (entretien, lettre, email...)</li> <li>- Jeune "accompagné" : jeune qui a bénéficié d'au moins un entretien avec le conseiller (entretien individuel, atelier, information collective)</li> <li>- Jeune "en demande d'insertion" : jeune ayant bénéficié d'au moins un entretien au sein du réseau au cours des cinq derniers mois.</li> </ul>
<b>Déclinaison possible par sous-population</b>	Possibilité d'obtenir le nombre de jeunes de niveau infra V et V sans diplôme
<b>Déclinaison géographique</b>	Possibilité de cibler un département et une commune
<b>Sources statistiques utilisées</b>	Association Régionale des Missions Locales (ARML), base I-Milo
<b>Périodicité</b>	Annuelle
<b>Intérêt de l'indicateur et interprétation</b>	Indicateur de la proportion de jeunes en difficulté d'insertion et qui reçoivent un accompagnement. Permet de prévoir les besoins d'accompagnement et d'évaluer leur efficacité. Comparaisons spatiales et temporelles.
<b>Qualité et limites</b>	Tous les jeunes ne s'adressent pas à la mission locale. Données sur le diplôme déclaratives (sous-estimation probable)
<b>Mode de recueil de l'information</b>	<u>Contacts à l'ARML :</u> eric.augade@armlmidipy.org dominique.mintrosse@armlmidipy.org



<b>Thématique</b>	<b>PERSONNES HANDICAPEES</b>
<b>Nom de l'indicateur</b>	<b>35 - Allocataires de l'AAH pour 1 000 personnes de 20 à 64 ans</b>
<b>Mode de calcul</b>	(Nombre d'allocataires de l'AAH en fin d'année / population des 20-64 ans) X 1000
<b>Objectif correspondant</b>	Mesurer la population percevant l'AAH pour aider à la mise en place d'une politique d'action sociale adaptée (ex: développer les structures d'accueil, aménager des espaces publics, etc...)
<b>Définition précise des notions et nomenclatures utilisées</b>	<p>Mise en place en 1975, l'Allocation adulte handicapé (AAH) est un minimum social, destiné à assurer un minimum de revenu aux personnes qui présentent une incapacité permanente. Elle est attribuée aux personnes souffrant d'une incapacité évaluée à au moins 80 % (sauf dérogation) par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). Cette allocation est versée par la CAF ou la MSA. Au 1er janvier 2011, le montant de l'AAH s'élevait à 711,95 euros pour une personne seule.</p> <p><i>L'allocataire est la personne au titre de laquelle est ouvert un dossier de prestations. La population couverte est composée de personnes appartenant à la famille d'un allocataire. Elle comprend, outre l'allocataire, son conjoint éventuel, et s'il y a lieu les enfants et autres personnes à charge au sens des prestations familiales.</i></p>
<b>Déclinaison possible par sous-population</b>	
<b>Déclinaison géographique</b>	Communale, ECPI et départementale
<b>Sources statistiques utilisées</b>	Données CAF et MSA
<b>Périodicité</b>	Annuelle
<b>Intérêt de l'indicateur et interprétation</b>	Mise en place d'une politique d'action sociale adaptée. Comparaison avec un territoire de référence. Comparaison dans le temps.
<b>Qualité et limites</b>	Pas d'information sur la nature du handicap (psychique ou physique)
<b>Mode de recueil de l'information</b>	<p><u>2 possibilités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tableaux de bord de la précarité Occitanie pour les communes les plus importantes d'Occitanie (données CAF + MSA) : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2592260?sommaire=2667497">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2592260?sommaire=2667497</a></li> <li>- Open DATA de la CAF pour les données communales du nombre de personnes percevant l'AAH et site INSEE pour les données de population <a href="http://data.caf.fr/dataset/personnes-ayant-un-droit-versable-a-l-allocation-aux-adultes-handicapes/resource/265c3688-0251-433c-a0db-eea72c95258f">http://data.caf.fr/dataset/personnes-ayant-un-droit-versable-a-l-allocation-aux-adultes-handicapes/resource/265c3688-0251-433c-a0db-eea72c95258f</a> <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2020199?sommaire=2106142&amp;geo=COM-31555">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2020199?sommaire=2106142&amp;geo=COM-31555</a></li> </ul>

<b>Thématique</b>	<b>PERSONNES HANDICAPEES</b>
<b>Nom de l'indicateur</b>	<b>36 - Allocataires de la PCH ou de l'ACTP pour 1 000 personnes de 20 à 59 ans</b>
<b>Mode de calcul</b>	(Nombre d'allocataires de la PCH ou de l'ACTP / population de 20 à 59 ans) X 1000
<b>Objectif correspondant</b>	Aider à la mise en place d'une politique d'action sociale adaptée (ex : développer les services d'aide à la personne)
<b>Définition précise des notions et nomenclatures utilisées</b>	Mise en place en 2006, la prestation de compensation du handicap (PCH) est versée par les conseils départementaux aux personnes handicapées. Elle est destinée à financer les besoins liés à la perte d'autonomie des personnes handicapées. Son attribution est personnalisée. Peuvent en bénéficier les personnes reconnues éligibles à la PCH par les commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). Il est possible de bénéficier de la PCH à domicile ou en établissement. Elle concerne les aides humaines, les aides techniques ou matérielles (par exemple : aménagement du logement ou du véhicule) et les aides animalières. L'allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP) correspond à l'ancienne dénomination de la PCH.
<b>Déclinaison possible par sous-population</b>	Par tranches d'âges ? (à voir selon les départements)
<b>Déclinaison géographique</b>	Département, commune (disponibilité au niveau commune variable selon les départements)
<b>Sources statistiques utilisées</b>	Conseil départemental
<b>Périodicité</b>	Annuel
<b>Intérêt de l'indicateur et interprétation</b>	Comparaison avec un territoire de référence Comparaison possible dans le temps
<b>Qualité et limites</b>	
<b>Mode de recueil de l'information</b>	S'adresser au Conseil Départemental ou à la MDPH. Voir aussi le schéma départemental des personnes handicapées.

<b>Thématique</b>	<b>PERSONNES HANDICAPEES</b>
<b>Nom de l'indicateur</b>	<b>37 - Allocataires de l'AAEH ou de la PCH enfants pour 1 000 personnes de moins de 20 ans</b>
<b>Mode de calcul</b>	(Nombre d'allocataires de l'AAEH ou de la PCH enfants / population des moins de 20 ans ) X 1 000
<b>Objectif correspondant</b>	Caractériser le territoire
<b>Définition précise des notions et nomenclatures utilisées</b>	<p>L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AAEH) est une prestation versée par l'Etat (CAF) destinée à compenser les frais d'éducation et de soins apportés à un enfant (de moins de 20 ans) en situation de handicap. Cette aide est versée à la personne qui en assume la charge. L'AAEH n'est pas soumise à condition de ressources.</p> <p>La prestation de compensation du handicap (PCH) est une aide destinée à prendre en charge l'ensemble des besoins de compensation du handicap (aide humaine, aide technique et animalière...). Elle est versée par le Conseil départemental.</p>
<b>Déclinaison possible par sous-population</b>	
<b>Déclinaison géographique</b>	Département Commune ?
<b>Sources statistiques utilisées</b>	- CAF, MSA pour l'AAEH - Conseils départementaux pour la PCH
<b>Périodicité</b>	Annuelle
<b>Intérêt de l'indicateur et interprétation</b>	Comparaison avec un territoire de référence Comparaison possible dans le temps
<b>Qualité et limites</b>	Faibles effectifs
<b>Mode de recueil de l'information</b>	- Convention avec la CAF pour l'AAEH - Contacter le Conseil départemental pour la PCH  Cf schéma départemental des personnes handicapées.

<b>Thématique</b>	<b>PERSONNES HANDICAPEES</b>
<b>Nom de l'indicateur</b>	<b>38 - Nombre d'actifs reconnus travailleurs handicapés pour 1 000 actifs</b>
<b>Mode de calcul</b>	(Nombre d'actifs ayant une reconnaissance en tant que travailleur handicapé / population active totale) X 1000
<b>Objectif correspondant</b>	Aider à la mise en place d'une politique d'action sociale adaptée (ex : mise en place de mesures incitatives ou sensibilisation / l'embauche de travailleurs handicapés)
<b>Définition précise des notions et nomenclatures utilisées</b>	Au sein de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH), la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) reconnaît la qualité de travailleur handicapé.
<b>Déclinaison possible par sous-population</b>	Par tranche d'âge ?
<b>Déclinaison géographique</b>	Département
<b>Sources statistiques utilisées</b>	Contact pris avec la DIRECCTE Occitanie : Mme Sophie NEGRE - Chargée de mission PRITH (plan régional d'insertion des travailleurs handicapés - tél : 04 30 63 63 25). L'AGFIPH (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) comme la DIRECCTE disposent de données chiffrées mais partielles. => les MDPH sont les mieux placées pour avoir une vue d'ensemble et notamment des informations sur les RQTH (reconnaisances qualité de travailleur handicapé). Voir notamment le rapport d'activité de la MDPH présenté chaque année en Commission départementale des publics handicapés en préfecture.
<b>Périodicité</b>	Annuel (rapport d'activité)
<b>Intérêt de l'indicateur et interprétation</b>	Comparaison avec un territoire de référence Comparaison dans le temps
<b>Qualité et limites</b>	Disponibilité de l'information au niveau communal ?
<b>Mode de recueil de l'information</b>	Convention avec la MDPH ou consultation du rapport annuel d'activité. Statistiques des MDPH sur le site de la CNSA <a href="http://www.cnsa.fr/documentation/documents-statistiques/statistiques-des-maisons-departementales-des-personnes-handicapees">http://www.cnsa.fr/documentation/documents-statistiques/statistiques-des-maisons-departementales-des-personnes-handicapees</a> Pour information, voir également le site de l'AGEFIPH (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) : <a href="http://www.agefiph.fr/#agefiph">http://www.agefiph.fr/#agefiph</a>

<b>Thématique</b>	<b>PERSONNES AGEES</b>
<b>Nom de l'indicateur</b>	<b>39 - Mode de cohabitation des personnes âgées de 75 ans et plus</b>
<b>Mode de calcul</b>	Répartition des personnes âgées de 75 ans et plus selon leur mode de cohabitation : % de personnes âgées vivant seules % de personnes âgées vivant en couple ou avec leur(s) enfant(s) % de personnes âgées vivant non seules, autres cas
<b>Objectif correspondant</b>	Caractériser le territoire, aider à la mise en place d'une politique d'action sociale adaptée (ex : développer les services à destination des personnes âgées de 75 ans et plus dans le cadre des politiques de lutte contre l'isolement)
<b>Définition précise des notions et nomenclatures utilisées</b>	
<b>Déclinaison possible par sous-population</b>	Par sexe, par tranches d'âges (75 à 79 ans, 80 ans et +)
<b>Déclinaison géographique</b>	Communale, EPCI et départementale
<b>Sources statistiques utilisées</b>	INSEE, Recensement de la population
<b>Périodicité</b>	Annuelle
<b>Intérêt de l'indicateur et interprétation</b>	Comparaisons spatiales : situer le territoire de référence par rapport aux échelles, communale, intercommunale, départementale, régionale et nationale.  Comparaisons dans le temps : possibles par pas quinquennaux liées à la méthodologie du recensement (2011/2006, 2012/2007, etc...)
<b>Qualité et limites</b>	Comparaisons dans le temps (évolutions) possibles par pas quinquennaux (2011/2006, 2012/2007, etc...) en raison de la méthodologie du recensement
<b>Mode de recueil de l'information</b>	« Insee.fr » thème: démographie/couple-famille-ménage niveau géographique : commune concernée données : chiffres détaillés "couple-famille-ménage en, » tableaux détaillés ménages MEN7 (âge quinquennal)  <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2020342?sommaire=2106091&amp;geo=COM-31555">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2020342?sommaire=2106091&amp;geo=COM-31555</a>

<b>Thématique</b>	<b>PERSONNES AGEES</b>
<b>Nom de l'indicateur</b>	<b>40 - Bénéficiaires de l'APA pour 1 000 personnes âgées de 60 ans et plus</b>
<b>Mode de calcul</b>	(Nombre de bénéficiaires de l'APA / population de 60 ans et plus) X 1 000
<b>Objectif correspondant</b>	Aider à la mise en place d'une politique d'action sociale adaptée (ex : développer les services à destination des personnes âgées de 60 ans bénéficiaires d'un plan d'aide APA : maintien à domicile, action de prévention et de lutte contre l'isolement )
<b>Définition précise des notions et nomenclatures utilisées</b>	<p>Mise en place en 2002, l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) est versée par les conseils généraux aux personnes âgées de 60 ans ou plus qui sont évaluées comme dépendantes d'après la grille AGGIR, qu'elles vivent à domicile ou en établissement.</p> <p>GIR : Les groupes iso-ressources (GIR) permettent de classer les personnes en fonction des différents stades de perte d'autonomie. Ils sont au nombre de six. Le classement dans un GIR s'effectue en fonction des données recueillies par une équipe médico-sociale à l'aide de la grille AGGIR (Autonomie Gérontologie-Groupe Iso-Ressources) qui permet de pondérer différentes variables (par exemple : la cohérence, l'orientation, la toilette, la communication).</p>
<b>Déclinaison possible par sous-population</b>	cf indicateur 41
<b>Déclinaison géographique</b>	Départementale, communale voire IRIS pour certains départements
<b>Sources statistiques utilisées</b>	INSEE , Conseil Départemental
<b>Périodicité</b>	Annuelle
<b>Intérêt de l'indicateur et interprétation</b>	<p>Comparaison avec un territoire de référence / service de maintien à domicile</p> <p>Comparaison dans le temps</p>
<b>Qualité et limites</b>	
<b>Mode de recueil de l'information</b>	<p>INSEE pour le niveau départemental</p> <p><a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2382611?sommaire=2382915">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2382611?sommaire=2382915</a></p> <p>Contacteur le Conseil départemental pour le niveau infra-départemental</p>

<b>Thématique</b>	<b>PERSONNES AGEES</b>
<b>Nom de l'indicateur</b>	<b>41 - Répartition du nombre de bénéficiaires de l'APA</b>
<b>Mode de calcul</b>	Répartition (en %) du nombre de bénéficiaires de l'APA selon : - la tranche d'âge (60-74 ans, 75-84 ans, 85 ans et +) - le GIR - à domicile ou en établissement
<b>Objectif correspondant</b>	Aider à la mise en place d'une politique d'action sociale adaptée (ex : développer les services à destination des personnes âgées de 60 ans bénéficiaires d'un plan d'aide APA : maintien à domicile, action de prévention et de lutte contre l'isolement )
<b>Définition précise des notions et nomenclatures utilisées</b>	Mise en place en 2002, l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) est versée par les conseils départementaux aux personnes âgées de 60 ans ou plus qui sont évaluées comme dépendantes d'après la grille AGGIR, qu'elles vivent à domicile ou en établissement.  GIR : Les groupes iso-ressources (GIR) permettent de classer les personnes en fonction des différents stades de perte d'autonomie. Ils sont au nombre de six. Le classement dans un GIR s'effectue en fonction des données recueillies par une équipe médico-sociale à l'aide de la grille AGGIR (Autonomie Gérontologie-Groupe Iso-Ressources) qui permet de pondérer différentes variables (par exemple : la cohérence, l'orientation, la toilette, la communication).
<b>Déclinaison possible par sous-population</b>	
<b>Déclinaison géographique</b>	Départementale (INSEE), communale (Conseil Départemental)
<b>Sources statistiques utilisées</b>	INSEE, Conseil départemental
<b>Périodicité</b>	Annuelle
<b>Intérêt de l'indicateur et interprétation</b>	Comparaison avec un territoire de référence / service de maintien à domicile Comparaison dans le temps
<b>Qualité et limites</b>	
<b>Mode de recueil de l'information</b>	INSEE pour le niveau départemental <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2382611?sommaire=2382915">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2382611?sommaire=2382915</a>
	Contacteur le Conseil départemental pour le niveau infra départemental.  On peut aussi consulter le schéma départemental en faveur des personnes âgées et le schéma régional d'organisation médico-sociale (SROMS).

<b>Thématique</b>	<b>PERSONNES AGEES</b>
<b>Nom de l'indicateur</b>	<b>42 - Bénéficiaires d'aide à domicile pour 1 000 personnes âgées de 60 ans et plus</b>
<b>Mode de calcul</b>	(Nombre de bénéficiaires d'un service d'aide à domicile / population des 60 ans et +) X 1000
<b>Objectif correspondant</b>	Aider à la mise en place d'une politique d'action sociale adaptée (ex : développer les services à destination des personnes âgées de 60 ans bénéficiaires d'un plan d'aide APA : maintien à domicile, action de prévention et de lutte contre l'isolement )
<b>Définition précise des notions et nomenclatures utilisées</b>	<p>Le service d'aide à domicile intervient auprès des personnes âgées à domicile pour leur apporter une aide aux actes essentiels de la vie (aide à la toilette, à la prise des repas ...), une aide au ménage, aux courses, aux démarches administratives, un accompagnement relationnel.</p> <p>Les services d'aide et d'accompagnement à domicile peuvent être gérés par une association, une fondation, un CCAS ou une entreprise.</p> <p>Selon les ressources de la personne, la prise en charge financière de l'aide à domicile est effectuée soit par le Conseil départemental (au titre de l'aide sociale départementale), soit par la caisse de retraite. Dans les deux cas, une participation financière peut être demandée au bénéficiaire.</p> <p>A noter que les services d'aide à domicile peuvent aussi intervenir auprès de personnes handicapées.</p>
<b>Déclinaison possible par sous-population</b>	<p>Par sexe</p> <p>Par groupes d'âges (60-75 ans, 75-85 ans, 85 ans et plus)</p> <p>Par nature de l'aide ?</p>
<b>Déclinaison géographique</b>	Communale et départementale
<b>Sources statistiques utilisées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseil général (pour l'aide sociale départementale)</li> <li>- CARSAT, MSA, RSI (pour l'aide à domicile relevant des caisses de retraite)</li> </ul>
<b>Périodicité</b>	Annuelle
<b>Intérêt de l'indicateur et interprétation</b>	<p>Comparaison avec un territoire de référence</p> <p>Comparaison possible dans le temps</p>
<b>Qualité et limites</b>	
<b>Mode de recueil de l'information</b>	<p>S'adresser au Conseil départemental, CARSAT, MSA et RSI</p> <p>Cf schéma départemental en faveur des personnes âgées</p>



<b>Thématique</b>	<b>PRECARITE</b>
<b>Nom de l'indicateur</b>	<b>43 - Part des allocataires à bas revenus parmi l'ensemble des allocataires (CAF et MSA)</b>
<b>Mode de calcul</b>	(Nombre d'allocataires à bas revenus au 31 déc. / nombre total d'allocataires au 31 déc. de l'année N) X 100
<b>Objectif correspondant</b>	Evaluer le niveau de précarité de la population pour aider à la mise en place d'une politique sociale adaptée.
<b>Définition précise des notions et nomenclatures utilisées</b>	<p>Un allocataire est dit à "bas revenus" lorsque son revenu par unité de consommation est inférieur à 60 % du revenu médian par unité de consommation de la population de référence. Le seuil de bas revenus est calculé au niveau national par l'INSEE à partir de l'Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux qui fait référence pour la mesure de la pauvreté monétaire, il est égal à 1028 euros mensuels par unité de consommation en France métropolitaine en 2014.</p> <p><i>Population de référence du revenu par unité de consommation : ensemble des allocataires hors, étudiants, personnes de plus de 65 ans, allocataires des régimes particuliers et bénéficiaires d'AAH en maison d'accueil spécialisée.</i></p>
<b>Déclinaison possible par sous-population</b>	Seul, couple avec et sans enfants
<b>Déclinaison géographique</b>	Commune, canton, EPCI
<b>Sources statistiques utilisées</b>	CAF - MSA
<b>Périodicité</b>	Annuelle
<b>Intérêt de l'indicateur et interprétation</b>	Comparaison par rapport à un territoire de référence. Comparaison dans le temps
<b>Qualité et limites</b>	
<b>Mode de recueil de l'information</b>	<p><u>2 possibilités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tableaux de bord de la précarité Occitanie pour les communes les plus importantes d'Occitanie (données CAF + MSA)</li> </ul> <p><a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2592260?sommaire=2667497">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2592260?sommaire=2667497</a></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Site open data de la CAF pour toutes les autres communes</li> </ul> <p><a href="http://data.caf.fr/dataset/beneficiaire-bas-revenus">http://data.caf.fr/dataset/beneficiaire-bas-revenus</a></p>

<b>Thématique</b>	<b>PRECARITE</b>
<b>Nom de l'indicateur</b>	<b>44 - Indicateur de dépendance aux prestations versées par la CAF ou la MSA</b>
<b>Mode de calcul</b>	Calcul déjà effectué dans la source
<b>Objectif correspondant</b>	Evaluer le niveau de précarité et de vulnérabilité d'une population pour aider à la mise en place d'une politique sociale adaptée.
<b>Définition précise des notions et nomenclatures utilisées</b>	Le taux de dépendance aux prestations représente la part des prestations CAF ou MSA dans le revenu des allocataires. L'indicateur fournit donc une répartition des allocataires (ou de la population couverte, selon la source utilisée) selon le poids des prestations CAF ou MSA dans leurs ressources : - moins de 50 %, entre 50 % et 80 %, 80 % à 100 %, 100 % pour la source Tableaux bord précarité Midi-Pyrénées - tranches de 25 % pour les fiches EPICAF
<b>Déclinaison possible par sous-population</b>	
<b>Déclinaison géographique</b>	Commune, canton, EPCI
<b>Sources statistiques utilisées</b>	CAF - MSA
<b>Périodicité</b>	Annuelle
<b>Intérêt de l'indicateur et interprétation</b>	Information sur le degré de précarité et de dépendance des familles à l'égard des prestations.
<b>Qualité et limites</b>	Information à compléter éventuellement avec les autres types d'aide sociale (Conseil départemental, commune, associations...).
<b>Mode de recueil de l'information</b>	<u>2 possibilités :</u> - Convention avec la CAF à compléter avec les données MSA - Tableaux de bord de la précarité Occitanie pour les communes les plus importantes d'Occitanie (données CAF + MSA) :  <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2592260?sommaire=2667497">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2592260?sommaire=2667497</a>

<b>Thématique</b>	<b>PRECARITE</b>
<b>Nom de l'indicateur</b>	<b>45 - Nombre de bénéficiaires d'une aide au logement (étudiants exclus)</b>
<b>Mode de calcul</b>	
<b>Objectif correspondant</b>	Caractériser le territoire afin d'orienter la politique sociale
<b>Définition précise des notions et nomenclatures utilisées</b>	Nombre d'allocataires qui perçoivent une aide au logement dans le parc locatif public et privé. L'allocation logement est versée selon le niveau de revenu (N-1), elle dépend à la fois de la composition familiale et de la taille du logement.
<b>Déclinaison possible par sous-population</b>	- Par type d'allocation : allocation logement familiale, allocation logement sociale et aide personnalisée au logement - Par secteur : parc locatif social ou parc locatif privé
<b>Déclinaison géographique</b>	Commune, canton, EPCI
<b>Sources statistiques utilisées</b>	CAF - MSA
<b>Périodicité</b>	Annuelle
<b>Intérêt de l'indicateur et interprétation</b>	
<b>Qualité et limites</b>	
<b>Mode de recueil de l'information</b>	Convention avec la CAF à compléter avec les données MSA Compléter avec des données du Fonds Solidaire pour le Logement (FSL) du Conseil départemental. Veiller à ce que ne soient pas incluses les aides au logement pour les étudiants.

<b>Thématique</b>	<b>PRECARITE</b>
<b>Nom de l'indicateur</b>	<b>46 - Taux d'allocataires des minima sociaux (en % de l'ensemble de la population)</b>
<b>Mode de calcul</b>	Part des allocataires de minima sociaux au sein de la population potentiellement concernée : - Pour RSA socle, AAH, ASS : (nombre d'allocataires du RSA socle, de l'AAH ou de l'ASS / population des 15-64 ans) - Pour ASV-ASPAs : (nombre d'allocataires du minimum vieillesse / population de 60 ans et plus)
<b>Objectif correspondant</b>	Connaître la part de la population précaire sur le territoire afin d'orienter la politique sociale.
<b>Définition précise des notions et nomenclatures utilisées</b>	Les minima sociaux visent à assurer un revenu minimal à une personne (ou à sa famille) en situation de précarité.  Le RSA socle (Revenu de Solidarité Active) est le plus connu. Les autres allocations visent des publics spécifiques confrontés à un risque de précarité, par exemple : - les chômeurs de très longue durée, avec l'allocation de solidarité spécifique (ASS) pour ceux ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage ; - les personnes handicapées (allocation aux adultes handicapés - AAH) ; - les personnes âgées (allocations de minimum vieillesse ASV - ASPAs);
<b>Déclinaison possible par sous-population</b>	Pour une prestation définie, possibilité de déclinaison par âge, par situation familiale et par niveau de ressources
<b>Déclinaison géographique</b>	Commune
<b>Sources statistiques utilisées</b>	CAF - MSA - Pôle Emploi - CARSAT
<b>Périodicité</b>	Annuelle
<b>Intérêt de l'indicateur et interprétation</b>	Comparaison entre territoires. Comparaison dans le temps.
<b>Qualité et limites</b>	
<b>Mode de recueil de l'information</b>	<u>2 possibilités</u> : - Convention avec la CAF à compléter avec les données MSA : - Tableaux de bord de la précarité Occitanie pour les communes les plus importantes d'Occitanie (données CAF + MSA) et <u>ensemble des minima</u> :  <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2592260?sommaire=2667497">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2592260?sommaire=2667497</a>

<b>Thématique</b>	<b>PRECARITE</b>
<b>Nom de l'indicateur</b>	<b>47 - Nombre de personnes couvertes par le RSA (en % de la population municipale)</b>
<b>Mode de calcul</b>	Population couverte par le RSA (l'allocataire, le conjoint et les personnes à charge) au 31/12 / population municipale
<b>Objectif correspondant</b>	Connaître la part de la population précaire sur le territoire afin d'orienter la politique sociale.
<b>Définition précise des notions et nomenclatures utilisées</b>	<p>Le revenu de solidarité active (RSA), en vigueur depuis le 1er juin 2009 en France métropolitaine est une allocation qui complète les ressources initiales du foyer pour qu'elles atteignent le niveau d'un revenu garanti (si elles sont inférieures à ce dernier).</p> <p>Il remplace le revenu minimum d'insertion (RMI), l'allocation de parent isolé (API) et les dispositifs associés d'intéressement à la reprise d'activité. Le RSA apporte également un complément de revenu à des travailleurs pauvres qui n'auraient pas pu bénéficier de ces aides. Depuis le 1er septembre 2010, le RSA est étendu au moins de 25 ans (RSA jeunes) sous condition de justifier de deux ans d'activité en équivalent temps plein, au cours des trois dernières années.</p>
<b>Déclinaison possible par sous-population</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- RSA socle majoré / RSA socle non majoré</li> <li>- RSA socle / RSA socle + activité</li> <li>- RSA activité seule</li> </ul>
<b>Déclinaison géographique</b>	Commune
<b>Sources statistiques utilisées</b>	CAF - MSA
<b>Périodicité</b>	Annuelle
<b>Intérêt de l'indicateur et interprétation</b>	<p>Comparaison entre territoires.</p> <p>Comparaison dans le temps.</p>
<b>Qualité et limites</b>	Non recours d'une partie de la population
<b>Mode de recueil de l'information</b>	<p><u>2 possibilités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tableaux de bord de la précarité Occitanie pour les communes les plus importantes d'Occitanie (données CAF + MSA)</li> </ul> <p><a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2592260?sommaire=2667497">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2592260?sommaire=2667497</a></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Site open data de la CAF pour toutes les autres communes</li> </ul> <p><a href="http://data.caf.fr/dataset/population-des-foyers-allocataires-percevant-le-revenu-de-solidarite">http://data.caf.fr/dataset/population-des-foyers-allocataires-percevant-le-revenu-de-solidarite</a></p>

<b>Thématique</b>	<b>PRECARITE</b>
<b>Nom de l'indicateur</b>	<b>48 - Nombre de dossiers de surendettement</b>
<b>Mode de calcul</b>	Pour effectuer des comparaisons il est pertinent de calculer le nombre de dossiers pour 100 000 habitants
<b>Objectif correspondant</b>	Connaître la part de la population précaire sur le territoire afin d'orienter la politique sociale, le phénomène de surendettement traduisant une forme nouvelle de précarisation.
<b>Définition précise des notions et nomenclatures utilisées</b>	<p>Le surendettement touche des ménages dont la situation financière, à un moment donné, ne leur permet plus de faire face à leurs dettes, qu'elles résultent de crédit à la consommation ou de crédit immobilier.</p> <p>La loi Neiertz de 1989 a mis en place une commission de surendettement dans chaque département, dont la mission est de rechercher des solutions aux problèmes rencontrés par les particuliers qui ont contracté un endettement excessif ou qui sont confrontés à une réduction de leurs ressources à la suite d'un accident de la vie (divorce, chômage, maladie...).</p> <p>L'indicateur suivi est le nombre de dossiers de surendettement <u>déclarés recevables</u> par les commissions de surendettement des huit départements de la région.</p>
<b>Déclinaison possible par sous-population</b>	- Nature des dettes (dettes immobilières, dettes à la consommation, dettes de charges courantes et autres dettes)
<b>Déclinaison géographique</b>	Département, région, France
<b>Sources statistiques utilisées</b>	Banque de France
<b>Périodicité</b>	Annuelle
<b>Intérêt de l'indicateur et interprétation</b>	<p>L'indicateur a un intérêt en évolution : en effet, une évolution du nombre de dossiers de surendettement traduit les difficultés économiques accrues des ménages.</p> <p>On peut aussi calculer un ratio pour les comparaisons spatiales : nombre de dossiers de surendettement pour 100 000 habitants de 15 ans et plus.</p>
<b>Qualité et limites</b>	Pas de données au niveau communal
<b>Mode de recueil de l'information</b>	<p>S'adresser à la Banque de France - Direction des particuliers Jean-François BEAUCAMP</p> <p>Direction des Particuliers</p> <p>05.61.61.35.09</p> <p>jean-francois.beaucamp@banque-france.fr</p>



**1) Données de population par tranches d'âges (dénominateurs des ratios) : tableaux détaillés POP1A ou POP 1B**

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2106142?geo=COM-31555>

**2) Comparateur Insee qui permet d'accéder au résumé statistique et au dossier complet sur la commune de son choix, avec possibilité d'ajouter un territoire de comparaison (autre commune, département, région, EPCI...) :**

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=COM-31555>

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-31555>

**3) Cartes interactives sur le site de l'Insee :**

<https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&categorie=7>

**4) Tableaux de bord de la précarité Occitanie disponibles annuellement, édition de l'année n mise en ligne en avril (données n-2)**

Partenariat Insee, CAF, MSA, CARSAT, Pôle Emploi, ARS, DRJSCS et DRAAF

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2667497>

Voir notamment les données détaillées qui fournissent de l'information au niveau fin sur les minima sociaux (champ CAF+MSA) pour la région, les départements, les arrondissements, les EPCI et un certain nombre de communes d'Occitanie :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2592260?sommaire=2667497>

**Liste des communes :**

agde.xls 110,00 Ko

albi.xls 109,00 Ko

ales.xls 110,00 Ko

auch.xls 109,00 Ko

bagneres-de-bigorre.xls 109,00 Ko

bagnols-sur-ceze.xls 110,00 Ko

balma.xls 109,00 Ko

beaucaire.xls 110,00 Ko

beziers.xls 110,00 Ko

blagnac.xls 109,00 Ko

cahors.xls 109,00 Ko

canet-en-roussillon.xls 110,00 Ko

carcassonne.xls 110,00 Ko

carmaux.xls 109,00 Ko

castanet-tolosan.xls 109,00 Ko

castelnaudary.xls 110,00 Ko

castelnau-le-lez.xls 110,00 Ko

castelsarrasin.xls 109,00 Ko

castres.xls 109,00 Ko

colomiers.xls 109,00 Ko

condom.xls 109,00 Ko

cugnaux.xls 109,00 Ko

figeac.xls 109,00 Ko

fleurance.xls 109,00 Ko

foix.xls 109,00 Ko

frontignan.xls 110,00 Ko

gaillac.xls 109,00 Ko

gourdon.xls 109,00 Ko

graulhet.xls 109,00 Ko

l\_union.xls 109,00 Ko

lattes.xls 110,00 Ko

lavelanet.xls 109,00 Ko

lezignan-corbieres.xls 110,00 Ko

limoux.xls 110,00 Ko

lourdes.xls 109,00 Ko

lunel.xls 110,00 Ko

mauguio.xls 110,00 Ko

mazamet.xls 109,00 Ko

mende.xls 110,00 Ko

meze.xls 110,00 Ko

millau.xls 109,00 Ko

moissac.xls 109,00 Ko

montauban.xls 109,00 Ko

montpellier.xls 110,00 Ko

muret.xls 109,00 Ko

narbonne.xls 110,00 Ko

nimes.xls 110,00 Ko

pamiers.xls 109,00 Ko

perpignan.xls 110,00 Ko

plaisance-du-touch.xls 109,00 Ko

pont-saint-esprit.xls 110,00 Ko

ramonville-saint-agne.xls 109,00 Ko

rodez.xls 109,00 Ko

saint-cyprien.xls 110,00 Ko

saint-estève.xls 110,00 Ko

saint-gaudens.xls 109,00 Ko

saint-gilles.xls 110,00 Ko

saint-orens-de-gameville.xls 109,00 Ko

sete.xls 110,00 Ko

tarbes.xls 109,00 Ko

toulouse.xls 109,00 Ko

tournefeuille.xls 109,00 Ko

vauvert.xls 110,00 Ko

villefranche-de-rouergue.xls 109,00 Ko

villeneuve-les-avignon.xls 110,00 Ko



**5) Indicateurs sociaux départementaux mis à jour annuellement :**

Site INSEE :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2382915>

ou bien site DREES :

<http://drees.social-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/open-data/aide-et-action-sociale/article/les-indicateurs-sociaux-departementaux>

**6) SIG CAF Haute-Garonne :**

<http://www.sig-caf31.fr/>

**7) SIG grand sud de la CARSAT**

<http://www.observatoires-fragilites-grand-sud.fr/>

**8) Observatoire régional Pôle Emploi :**

<http://www.observatoire-emploi-occitanie.fr/>

<http://www.pole-emploi.org/informations/open-data-pole-emploi-@/22314/view-category-37493.html?>

**9) Observatoire national enfance en danger :**

<http://www.oned.gouv.fr/>

**10) Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale :**

<http://www.onpes.gouv.fr/>

**11) Caisse d'Allocations Familiales**

<http://data.caf.fr/site/>